

Evènement

## LES TAMBAS

p. 10 Battucada de l'IME *Le Grapillon*,  
lors de la Journée du handicap mental

### ACTION ASSOCIATIVE

- Handicap 69  
.... p. 12



### DOSSIER

- Guide de l'Action Associative  
.... p. 19



### VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Art thérapie au Foyer de Vie  
La Platière  
.... p. 28





## Sommaire

### DOSSIER



p. 19

### GUIDE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

#### GUIDE ET REPÈRES

Pour ce numéro du Bulletin 222, rédigé peu après l'installation du siège dans ses nouveaux locaux, le choix a été fait de laisser une large place à l'Action Associative pour vous permettre à tous, parents et amis, professionnels, d'avoir à votre disposition les informations dont vous avez besoin et connaître les services que propose l'association.

### ACTUALITÉS

- p. 07 Accueil d'une délégation polonaise
- p. 08 Journée régionale de l'URAPEI  
Accessibilité
- p. 09 Inauguration du nouveau siège social  
Campagne de Noël  
Participation au forum  
des associations

### ACTION ASSOCIATIVE

- p. 10 JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE  
Journée du handicap mental
- p. 12 REGARDS  
Handicap 69
- p. 14 DOCUMENTATION  
Rentrée littéraire
- p. 15 HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE  
Handicap, pourquoi chercher  
la cause ?
- p. 16 LOISIRS ALOVA  
Club Activ'été 2010, à Chassieu
- p. 18 CONSEIL À LA VIE SOCIALE  
Le lien CVS, une promesse tenue
- p. 23 ASSOCIATION AFFILIÉE  
Changement de présidence  
à l'AGIHB

### VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 25 GRANDIR à l'IME, Charly : la classe  
des Tilleuls, 1 an après
- p. 26 Cotisation et fonds de solidarité :  
mieux comprendre
- p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS  
Foyer de vie La Platière,  
rencontre avec l'Art Thérapie
- p. 30 Centre de jour spécialisé :  
Corne à Vent
- p. 32 DU CÔTÉ DES ESAT  
Le travail en ESAT,  
vu par des professionnels

### VOS DROITS

p. 34 - 35

### CARNET

p. 36

### DONNÉES FINANCIÈRES

p. 38



DES  
AVANTAGES  
SUPPLÉMENTAIRES  
RÉSERVÉS AUX  
ADHERENTS  
ET SALARIÉS  
DE L'ADAPEI  
DU RHÔNE

### ASSURANCE

JUSQU'À  
**2 MOIS**  
OFFERTS<sup>(1 et 2)</sup>

#### AUTO, HABITATION, SANTÉ, PRÉVOYANCE

Plus de 7 millions de personnes font confiance aux Assurances du Crédit Mutuel pour assurer leurs proches, leur santé ou leurs biens, pourquoi pas vous ?

### BANQUE AU QUOTIDIEN

**3 MOIS**  
D'ABONNEMENT  
OFFERTS<sup>(1)</sup>

Compte courant, chéquier, carte internationale de retrait ou de paiement, accès à vos comptes via Internet, autorisation de découvert assortie d'une franchise d'agios, avec Eurocompte, gardez un œil sur vos comptes avec un forfait tout compris.

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

(1) Offres soumises à conditions, réservées aux personnes physiques majeures, pour toute première entrée en relation avec le Crédit Mutuel, avant le 30 juin 2011 dans les Caisses de Crédit Mutuel participantes à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord préalable de la Caisse de Crédit Mutuel. (2) Un mois d'assurance offert pour toute souscription d'un contrat Auto, Habitation, Santé, XL Prévoyance, Assurance des Accidents de la Vie, Réflexe Prévention Santé, doublé en cas d'adhésion simultanée à au moins trois contrats. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 1 974 211 680 euros, 34 rue du Wacken 67 913 Strasbourg Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr) pour les entreprises suivantes : ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. régies par les codes des assurances, contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. ACM IARD – S.A. au capital de 166 819 520 euros – RCS Strasbourg 352 406 748 • ACM Vie – S.A. au capital de 166 819 520 euros – RCS Strasbourg 332 377 597. Sièges sociaux – 34, rue du Wacken – 67000 Strasbourg. Adresse postale : 63, Chemin Antoine Pardon – 69814 Tassin Cedex • MTRL – Mutuelle Nationale régie par le livre II du Code de la Mutualité, N° immatriculation 777 345 067. Siège social : 126-128, rue Pierre Corneille 69003 Lyon. Adresse postale : 63, Chemin Antoine Pardon – 69814 Tassin Cedex.

## le bulletin

Journal trimestriel n°222  
des Parents et Amis de Personnes  
Handicapées Mentales.  
3<sup>e</sup> trimestre 2010

ADAPEI du Rhône :  
Association Départementale des Parents  
et Amis de Personnes Handicapées  
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée  
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.  
Décret du 30 août 1963.)

Siège social :  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33 951 – 69 447 LYON Cedex 03  
Tél. : 04 72 76 08 88  
[www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)

Directeur de la publication : Henri P. Clerc

Réalisation  
et conception graphique : Unité Mobile

Tirage : 2 200 exemplaires

Dépôt légal à la parution  
N°CPPAP : 0107G82689



**Fédry-Guyot**  
**cartonnages**

161, rue Claude VIGNARD  
69400 VILLEFRANCHE-sur-Saône  
Tél. : 04 74 65 41 23 – Fax : 04 74 68 42 82

CAISSES ET DÉCOUPES EN CARTON ONDULÉ – BOÎTES PLIANTES ET PRÉSENTOIRS  
PAPIERS ET FOURNITURES POUR L'EMBALLAGE – CAISSES DIMENSIONS STANDARDS EN STOCK



**FORESTIER - PARET**  
**Assurances**

**6 Agences à votre service**

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

**UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69**  
appel à 0,15 € TTC/mn

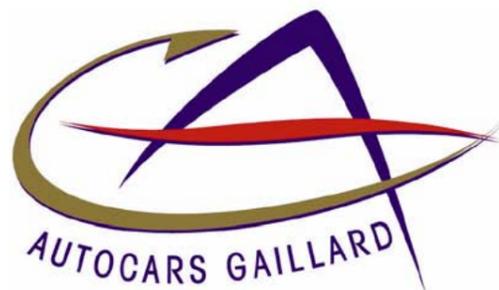
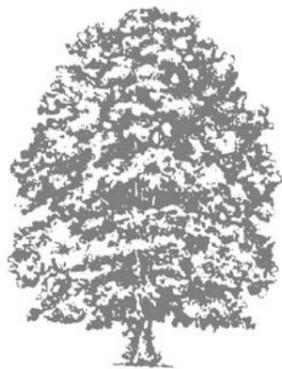
BOIS TOUTES ESSENCES ET DÉRIVÉS  
PORTES ISOPLANES – PLACARDS COULISSANTS

**ETS J. CORNE ET CIE**

SPÉCIALITÉS : CHÊNE – NOYER – MERISIER

CONTREPLAQUÉS : HÊTRE – BOULEAU

41,43, rue Roger Salengro – 69200 Vénissieux  
Tél. 04 78 75 84 66 – Fax 04 78 74 87 01



**A votre disposition pour toutes sorties et voyages touristiques**

Autocars de 8 à 61 places

Contactez nous à notre agence : ZI des platières – 69440 MORNANT - Tél : 04 78 48 76 04 - Email : [tourisme@autocars-gaillard.fr](mailto:tourisme@autocars-gaillard.fr)

## Édito

Le Bulletin n°222 / 3<sup>e</sup> trimestre 2010

# Une rentrée pour rebondir ?



**D**epuis les premiers jours de septembre, notre Association vit une nouvelle rentrée différente des précédentes.

Une rentrée qui a demandé à tous de déployer une énergie supplémentaire afin que la mise en place des structures de travail proposées par le déménagement dans de nouveaux locaux soit le plus rapidement opérationnelle.

Avec une préparation très bien organisée, un minimum de travaux bien coordonnés et exécutés, un transfert auquel chacun des salariés et responsables bénévoles du siège a participé, en quelques jours, cet ensemble s'est retrouvé, comme reconstitué dans un nouvel environnement.

Il s'agit d'un nouvel outil de travail proposé par l'Association afin que les professionnels œuvrant au siège et les militants bénévoles en charge de missions de l'action associative, aient à leur disposition à la fois des surfaces déployées, des bureaux modernes fonctionnels et des lieux de d'échange et de partage adaptés et conviviaux.

Notre volume d'accueil de personnes handicapées a doublé en quatorze années, il nous fallait progresser également sur la potentialité de l'outil nécessaire à la gestion de ces personnes, sans négliger l'importance du maintien de nos valeurs associatives et de l'investissement humain que cela peut exiger.

Un tel changement doit développer une dynamique, et nous misons beaucoup sur cet atout pour favoriser la venue de nos adhérents, et ceux qui ne le sont pas encore, à notre rencontre. À notre rencontre, afin de se nourrir de cet esprit de solidarité durable que les parents ont la volonté de transmettre.

L'article « Espace Rencontres », au sein de ce Bulletin vous décrit dans le détail tout ce que l'on peut s'apporter mutuellement en un tel lieu. Faites le connaître, soyez participants, faites le vivre afin que chaque personne accueillie, comme vous, se sente chez elle.

La curiosité sera peut-être la première motivation à franchir le seuil du 75, cours Albert Thomas. Mais au-delà, contribuons tous à offrir le plaisir d'être bien accueilli, en donnant l'envie de revenir, parce que dans le fruit de ce partage les parents pourront trouver une force nouvelle pour vivre autrement le handicap de leur enfant.

La situation économique et les inquiétudes légitimes qu'elle génère, exigent de notre part une grande vigilance et une bonne communication. Nous devons pour cela adopter une posture moderne en nous positionnant comme des acteurs responsables reconnus par les pouvoirs publics. La qualité du service rendu et le bon emploi des moyens seront le baromètre de notre crédibilité.

En donnant à notre Action Associative les moyens de soutenir et d'accompagner les familles au moment où chacun doit faire face à une réforme importante du secteur médico-social, renforçons sérieusement notre engagement, notre dynamique collective.

C'est à ce prix, celui du dévouement à la cause de nos enfants, en faisant entendre notre voix, que nous maintiendrons la confiance de tous au quotidien.

• Henri P. CLERC

**DECINES TAXIS - 04 78 49 07 61**

2 allée Thénard - 69150 Décines - Fax 04 37 42 55 14  
Transports médicaux • Dialyse • Transports scolaires

**ASSOCIATION FOYERS LES REMPARTS**

Hébergement jeunes travailleurs mixte, adultes  
Travailleurs migrants chambres et studios avec cuisinettes - APL  
9, rue du D. Duplant - 69220 BELLEVILLE - Tél. : 04 74 66 07 78

## SYMPATHISANT

Laboratoire  
Jean CORNIAU et Jean-Paul PICQ  
69330 MEYZIEU

SYMPATHISANT : MARTINE GUIMET  
69 390 VERNAISON / TÉL. 04 78 46 24 34

**GAIRARD ÉLECTROMÉNAGER**

Comptoir pièces détachées  
**DÉPANNAGE A DOMICILE**  
une équipe de Techniciens spécialisés et expérimentés  
1525, route de Frans - 69400 Villefranche - Tél. : 04 74 62 88 49

# Intermarché

**SUPER**


**AMPLEPLUIS**

Route de Roanne

Tél. 04.74.89.25.28

**DÉCINES-CHARPIEU**

Place de la Mairie

Tél. 04.78.49.27.15

**BELLEVILLE-SUR-SAÔNE**

Lieu-dit « Près de la cloche »

Tél. 04.74.06.45.85

**MEYZIEU**

80, rue Joseph Desbois

Tél. 04.78.04.10.70

**BOURG DE THIZY**

Route de Roanne - C.D. 504

Tél. 04.74.64.14.10

**OULLINS**

141, boulevard Emile Zola

Té. 04 78 51 35 74

## TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

**MEUBLES DUBANCHET**

903, avenue du Forez - 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise  
Tél. 04 78 48 45 25 - Fax 04 78 44 51 06  
Salons - Cuisines - Petits meubles - Literies  
Salles à manger - Salles de bains - Chambres à coucher  
Articlos Cadeaux - Luminaires

Entreprise Générale de Bâtiment

## THIVILLIER

MAÇONNERIE - BÂTIMENT  
FAÇADE - TOITURE

Neuf et Rénovation - Construction de Villas

Place du Château - 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Tél. 04 74 70 04 27 - Fax : 04 74 26 12 61

www.thivillier-sarl.com

**B** MENUISERIE GÉNÉRALE  
**BLANC-DURANTIN**  
NEUF-RÉNOVATION-AGENCEMENT

Secteur Industriel Le Caillou - 69630 CHAPONOST

Téléphone 04 78 56 07 32

Télécopie 04 78 56 19 11

E-mail: blanc-durantin@wanadoo.fr

**Santoul**  
INTERNATIONAL

Accessoires  
pour soutien-gorge  
et maillots de bain

Parc d'activités Les Ayats - 69390 MILLERY - Tél. 04 72 24 27 01 - Fax 04 72 24 37 87

**PRO**  
**2**  
**GRE**

**PRABONNAUD**

13, rue Gambetta - 69200 Vénissieux  
Tél. : 04 72 50 06 58

TV - VIDÉO - MÉNAGER - SAV - CANAL +

**Cime**

Transactions  
foncières et immobilières

11, quai Général Sarrail 69006 Lyon

Tél. 04 78 37 70 70 - Fax : 04 78 37 23 21

**Venet**  
Le voyage notre passion



4 route du col - 69850 Duerné  
Tél. 04 78 48 61 68 - Fax. 04 78 48 56 48  
rvenet@venet-voyages.com  
www.venet-voyages.com

Excursions France et Etranger - Voyages organisés - Transports  
privés pour entreprises et ADAPEI - Autocar avec plate-forme PMR

## UNE DÉLÉGATION POLONAISE À L'ADAPEI DU RHÔNE



L'ADAPEI du Rhône a reçu pour la deuxième année consécutive une délégation polonaise, le mercredi 22 septembre dernier.

Les participants étaient des chercheurs, enseignants, directeurs d'établissements spécialisés... tous investis sur le sujet de la prise en charge de la personne handicapée déficiente intellectuelle.

Ce déplacement a été organisé par une Organisation Non Gouvernementale qui a pour mission de développer les échanges avec les autres pays européens, sur différentes thématiques.

Pour contrer le barrage de la langue, Hanna, l'organisatrice parlant elle-même bien le français, était accompagnée par un deuxième interprète polonais. Jean-Jacques Duda,

directeur de l'IME Les Coquelicots, était aussi parmi nous, avec sa casquette d'interprète pour un jour, tout en conservant celle de directeur pour l'échange d'expériences. Les participants sont restés une semaine sur Lyon, et après avoir été reçus à l'Université Lumière Lyon II, l'Inspection Académique et la ville de Lyon, ils étaient réellement enchantés de pouvoir avoir un regard de « terrain », en rencontrant des professionnels. Après un exposé théorique sur notre organisation, nos différents prises en charge, nos modes de financement... Nous

avons poursuivi nos échanges en visitant les ateliers de l'ESAT Jacques Chavent, ainsi que l'IME et l'IMPRO Les Primevères à Charly et Saint-Laurent-d'Agny.

Nous sommes restés en contact avec Hanna et attendons le retour (des écrits) des professionnels et chercheurs ayant participé à cette rencontre, afin de vous exprimer de manière plus précise quels ont été les pistes de réflexions élaborées par les acteurs polonais, présents ce jour là.

Marie-Pierre Chavanne,  
Chargée de communication



## ACCESSIBILITÉ

À l'Adapei du Rhône dans notre établissement de la Courbaisse, rue Sarrazin à Lyon 8<sup>e</sup> nous accueillons régulièrement des expositions artistiques de bonne qualité. Les œuvres proviennent du travail des personnes que nous avons en charge. L'exposition va durer jusqu'au 28 octobre au moins. C'est Anne Guerrant, une artiste intervenante dans le suivi de l'atelier des arts plastiques du SAVS de Lyon 8<sup>e</sup> qui a choisi et organisé l'accrochage avec une partie de son équipe de peintres et de plasticiens. Comme d'habitude avec nos « artistes » on assiste à un jaillissement de couleurs dès que l'on pose leurs œuvres sur nos murs. Ces expositions sont très appréciées par les visiteurs et les clients qui se rendent dans cet ESAT pour traiter des affaires de sous-traitance ou pour participer aux nombreux séminaires que nous y accueillons.



### ET BRAVO AUSSI À VOUS QUI NOUS SOUTENEZ !

C'est avec de tels partenaires que nous pouvons obtenir des résultats sur les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'accessibilité et la reconnaissance de la personne en situation de handicap.



C'est l'opportunité d'un séminaire organisé par la société TOTAL qui nous a permis d'apprécier sa démarche et son soutien envers la personne en situation de handicap.

Lors d'un séjour dans nos locaux leurs cadres ont remarqué notre exposition, et charmés sans doute, ils nous ont invité à exposer dans leurs locaux de la cité internationale de Lyon des œuvres identiques à celles qui étaient accrochées à La Courbaisse. Voici là une démarche très fructueuse et riche en possibilité pour ouvrir l'accessibilité au monde ordinaire à des personnes en situation de handicap mental. Ainsi depuis le mois de juin 2010 nous accrochons régulièrement des tableaux dans les locaux de la société TOTAL à Lyon. Cette exposition semble très appréciée par le personnel qui côtoie et regarde chaque jour qui passe, ces nouveaux Artistes. Des bureaux de la société TOTAL jusqu'au musée d'Art contemporain de Lyon il n'y a que 50 mètres à franchir... Pouvons nous espérer y exposer un jour ? Le livre d'or de cette expo est un reflet encourageant pour tous ceux qui œuvrent pour la reconnaissance des valeurs de l'autre.. Un exemple de ce que l'on y trouve : *« Hommage à ces œuvres d'art Avec la poésie en renfort. Nous devons nous sentir concernés dans la plus grande tolérance et solidarité. Imaginons, construisons, adoptons pour ceux qui vivent avec un handicap et bravo à ceux qui nous alertent. Lyonnaisement reconnaissant. »*

Alain NEGRO  
Chef de la région Sud Est TOTAL R.M

Claude Maucuit

## JOURNÉE RÉGIONALE URAPEI

Le soin dans l'accompagnement de la personne handicapée avançant en âge

Samedi 20 novembre 2010 à Seynod (74)



Ce bulletin d'inscription est OBLIGATOIRE et à retourner avant le 15 novembre 2010 à ADAPEI DU RHONE  
75 Cours Albert Thomas  
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

M, Mme (adresse) : .....

souhaite participer à la Journée Régionale du 20 novembre 2010 à l'Auditorium de SEYNOD

Nombre de personnes à inscrire : .....

Le repas se déroulera à la salle des fêtes à Héry-sur-Alby (20 min en voiture de Seynod, plan ci-joint, un fléchage sera mis en place entre Seynod et Héry-sur-Alby). Le prix du repas est de 18 euros + boissons sur place. Le règlement est à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre de l'Adapei du Rhône

Ci-joint un chèque de : 18 € x ..... (nombre de repas) = ..... €

## INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

L'ADAPEI du Rhône a tenu à inaugurer le nouveau siège social, le mercredi 22 septembre dernier. L'association avait limité ses invitations, afin de ne pas en faire un « grand événement », mais plutôt la marque symbolique d'un tournant. En effet, L'ADAPEI du Rhône n'a cessé de croître notamment ces dix dernières années, pour accueillir aujourd'hui 2 600 personnes handicapées au sein de 48 établissements ou services. Il lui fallait donc « réajuster » aussi la taille de son siège social. Nous remercions l'entreprise SODEXO, partenaire de cette soirée à travers la prestation de restauration.



## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE NOËL

L'équipe de la Campagne de Noël a souhaité cette année, vous proposer, en plus de la gamme traditionnelle du catalogue, des produits gastronomiques issus des ESAT. Ces produits ont été sélectionnés dans toute la France par Yvette Cœur, avis aux gourmets... La permanence a d'ores et déjà ouvert ses portes et sera à votre service jusqu'au mois de janvier 2011 : tous les après-midi, de 14h à 17h, les jours ouvrables.

Pensez à vos cadeaux dès aujourd'hui !



- \* **CHÂTEAU LESCURE**  
Bordeaux Rouge et blanc  
vin blanc sec pour poissons, crustacés,  
Kir, Ste Croix du Mont pour Foie gras  
Cadillac Vin blanc doux
- \* **CHÂTEAU de VILLAMBIS**  
Vin cru Bourgeois rouge 2005 et 2006
- \* **CHÂTEAU BELLEVUE**  
Spécialités du Sud-ouest  
Certification IGP Sud Ouest  
Foie gras de canard Bloc de foie gras  
Rillettes Cou de canard Cassoulet
- \* **CONFITURES MAISON à l'ancienne**  
**CRÈME DE MARRONS**
- \* **ESCARGOTINE** pour l'apéritif  
Crème d'escargots et beurre  
à la bourguignonne
- \* **DÉLICIEUX CHOCOLATS**  
de qualité supérieure à offrir ou à vous offrir pour les fêtes
- \* **GOURMANDISES ARDÉCHOISES**  
Le Pêché Ardéchois  
Biscuits au miel ou à la farine de châtaigne

## PARTICIPATION AUX FORUMS D'ASSOCIATIONS !



Comme chaque année, certains d'entre vous, bénévoles, ont participé aux forums des associations organisés dans différentes communes.

Notre participation aux forums permet de faire connaître et reconnaître l'Adapei du Rhône auprès des familles et toucher le maximum de citoyens. Il est difficile de mesurer un retour concret sur votre présence à ces manifestations, mais il est évident que vos échanges et rencontres participent à ouvrir notre association sur l'extérieur et l'Adapei du Rhône vous en est très reconnaissante !

7<sup>e</sup> JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL : 9 OCTOBRE 2010, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

# UNE MOBILISATION SANS FAILLE !

Tout était réuni pour la réussite de cette journée : un temps magnifique, une animatrice de talent, Véronique Gallien, des bénévoles et des professionnels disponibles pour répondre aux attentes du public, et d'excellentes animations.

Véronique Gallien, l'animatrice de la journée



Des bénévoles mobilisés



Des politiques impliqués, M. Terrot, Député du Rhône prend la parole.



LES TAMBAS, batucada de l'IME Le Grapillon : une rythmique envoûtante !

Les associations ont pu remettre ce jour là, leur livre blanc reprenant leurs préoccupations majeures :

- ENFANCE ET SCOLARISATION : manque de places et de moyens coordonnés ;
- LE TRAVAIL PROTÉGÉ : Les ESAT et EA réaffirment leur nature médico-social ;
- L'ACCÈS AUX SOINS : un besoin grandissant et insatisfait aujourd'hui ;
- LE VIEILLISSEMENT : une question de santé publique numéro 1 ;
- LES TRANSPORTS : une prise en charge coûteuse et inégale.



La bande à Balks : des sonorités des pays de l'Est qui ont tout de suite trouvé leur place dans le public, grâce aux talents des musiciens,



Les demoiselles sur leurs échasses : poésie et raffinement



Une troupe de Hip Hop : une danse très sportive sur un rythme entraînant, fédérant jeunes et moins jeunes.



Cette année, le grand public a découvert 3 « stands » distincts

UN STAND « MÉTIERS DU MÉDICOSOCIAL » où des professionnels se sont rendus disponibles afin de répondre au mieux aux nombreux étudiants, salariés de demain.



UN STAND « ACCUEIL-INFORMATION » réunissant l'ensemble des 16 associations participantes, ouvertes au questionnement des Familles et du public



Notre partenaire Sodexo pour une pause gourmande



M. Marquet, dévoué bénévole



Mme T. Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon



Un public attentif



M. F. Baraduc (V.P au Conseil général), Henri Clerc, Président de l'AdAPEI et Marie-Laurence Madignier, Présidente adjointe de l'AdAPEI



M. P. Cochet, Député Maire de Caluire-et-Cuire et M. Forissier, Maire de Meyzieu



Rencontres et échanges



UN STAND « EXPOSITION » : les associations participantes ont sollicité les usagers, via les établissements, afin de créer des œuvres spécifiques dans le cadre de cette journée sur le thème de la différence. Comme à l'accoutumée, ce stand était accompagné d'une fresque réalisée le jour même, où chaque citoyen passant, a pu laisser son empreinte sur la toile (toile qui sera exposée au siège de l'Adapei du Rhône).



Luc Espallergues, le plasticien accompagnant nos artistes en herbe

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

► REGARDS

## Collectif Handicap 69

De plus en plus souvent, chacun de nous entend parler du collectif Handicap 69, et nous ne savons pas dans les faits à quoi cela correspond, même si l'on perçoit à travers son nom qu'il s'agit vraisemblablement du rassemblement des associations du secteur médico-social destiné à travailler ensemble, dans l'intérêt de toutes les personnes porteuses de handicap.



Il n'est pas nécessaire de revenir sur les raisons qui ont motivé un premier groupe d'Associations à se rejoindre, elles étaient déjà fortes il y a huit ans pour tenter de répondre aux problématiques du moment, le manque de places en ESAT (alors CAT) plus particulièrement. Aujourd'hui, pour avoir existé dans une période de fortes revendications afin de laisser le moins de personnes ou de familles sans solution, le Collectif Handicap 69 fort du rassemblement de 41 associations gestionnaires d'abord et non gestionnaires depuis trois ans, est devenu un interlocuteur reconnu et entendu de tous ses partenaires.

La plupart d'entre elles sont gestionnaires et gèrent sur le département du Rhône un effectif de 8 500 personnes salariées qui

accompagnent plus de 14 000 personnes handicapées. Le groupement de fait de ces associations n'a pas de structure administrative mais seulement des règles de fonctionnement qui l'organisent et l'animent. Ainsi tous les trois ans est renouvelé le Comité de coordination composé de quatre Présidents et quatre Directeurs d'association destiné à assurer son bon fonctionnement.

Entre chacune des quatre séances plénières annuelles organisées à tour de rôle par chacune des associations du Collectif, le Comité de coordination règle les affaires courantes, dresse les ordres du jour et les procès verbaux des réunions plénières et édite sa lettre d'information largement distribuée à tous les acteurs associatifs et de la vie publique, élus en particulier, par voie électronique

ou sur papier. Le Collectif Handicap 69 regroupe les associations du département du Rhône gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux. Toute association non gestionnaire peut devenir membre sur décision unanime des membres présents en réunion plénière.

Les associations œuvrent toutes pour l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants, adolescents et adultes atteints d'un handicap quelle qu'en soit la nature et l'origine (dans le respect des textes législatifs et réglementaires). Le Collectif Handicap 69 est un groupement de fait respectant l'autonomie et l'indépendance de chaque association.

## LA CHARTE DU COLLECTIF

La charte du collectif ci-contre mentionnée est à la fois un code d'action et de déontologie que chaque membre s'engage à respecter.

Les associations du collectif Handicap 69 partagent les mêmes valeurs pour la défense des intérêts des personnes handicapées et s'engagent à :

**1 - Tout mettre en œuvre pour assurer aux personnes handicapées accueillies, l'épanouissement et l'autonomie dont elles sont capables.**

**2 - Participer à des groupes de réflexion pour renforcer leur connaissance mutuelle.**

**3 - Mettre en commun les informations qu'elles possèdent afin de favoriser le bon fonctionnement du secteur.**

**4 - Proposer et mener des actions réalistes et concrètes destinées à améliorer l'efficacité des dispositifs et des établissements en matière d'organisation et de pédagogie.**

**5 - Communiquer régulièrement avec les autorités de contrôle ou tout autre partenaire sur les besoins actuels et futurs, globaux et spécifiques, et les propositions d'actions correspondantes à mener.**

**6 - Présenter collectivement les préoccupations majeures des associations aux autorités de contrôle.**

C'est l'union d'une quinzaine d'Associations appartenant au Collectif Handicap 69, dont la mission essentielle est d'accompagner les personnes handicapées mentales, qui permet chaque année la réalisation de la Journée du handicap mental traditionnellement organisée en octobre au cœur de Lyon, sur la place de la République.



De droite à gauche : 1<sup>er</sup> rang : Denise CLERE AMPH, Odile PIGENEL Éducation et Joie  
2<sup>e</sup> rang : Emmanuel LAPORTE WEYWADA ALGED, François PRUVOST AGIVR, Christian JUNCKER ARIMC, Henri P. CLERC ADAPEI, Jacques MARESCAUX ARHM Saint-Jean-de-Dieu, Bernard BAJARD Fondation Richard.



### HOMMAGE À VINCENT VERRY

Vincent Verry, le fondateur de MESSIDOR, s'est éteint au début du mois d'août 2010,

des suites d'un malaise cardiaque.

Ce Picard né en 1921, a démarré sa vie professionnelle comme instituteur avant de s'engager dans la fonction « gestion du personnel », dans l'industrie d'abord (le Creusot, l'Algérie...) puis dans le domaine de l'informatique où il dut gérer un plan de licenciement dans lequel il s'inscrivit. Pour préparer une thèse en économie de la santé, il vint à Lyon réaliser un stage d'études d'une année et demie à l'hôpital du Vinatier. C'est là qu'il créa en 1975, avec quelques soignants, l'association MESSIDOR dans le but de fournir une activité professionnelle aux personnes sortant de l'hôpital.

Les principes de fonctionnement qu'il élaborait alors : « un lieu de travail et de transition démedicalisé, proposant des activités de service et un management participatif » sont toujours au cœur de l'action de MESSIDOR. Président d'honneur de MESSIDOR depuis 2005, Vincent Verry a toujours encouragé et soutenu le développement de Messidor qui est présent aujourd'hui dans cinq départements de la région Rhône-Alpes et « parraine » une dizaine d'ESAT de transition sur le territoire national.

Vincent Verry : un homme au caractère bien trempé, un visionnaire, un pionnier en action sociale, c'était un homme de bien !

► René BAPTISTE

*Nous nous souvenons avec gratitude et émotion qu'il fut l'un des membres cofondateurs du collectif Handicap 69.*

CENTRE DE DOCUMENTATION

## La rentrée littéraire, vue par votre centre de documentation de l'Adapei du Rhône,

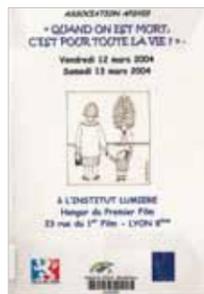
3 livres vous sont proposés ce trimestre. Notre équipe vous accueille au nouveau centre de documentation le jeudi de 14h à 17h ou sur RDV. Il est pour tous : spacieux, accessible, convivial. Venez nombreux !



### L'ÉCOUTE

de Jean ARTAUD

Si le cœur vous en dit, dans ce livre vous pouvez découvrir des attitudes et techniques à utiliser vous-même ou à proposer à vos interlocuteurs. L'auteur nous propose d'apprendre à écouter. Ce livre est particulièrement précieux pour ceux qui sont préoccupés par l'écoute : parents, enseignants, éducateurs, formateurs, thérapeutes, couples.



### QUAND ON EST MORT C'EST POUR LA VIE

Association APSY03

L'association APSY03, le Centre Hospitalier le Vinatier, la Ville de Lyon, la Mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, le Conseil Général du Rhône... autant de points de vue par des professionnels, sur la mort et ses divers aspects (de la maladie au décès).



### DIALOGUES : L'ANNONCE DU HANDICAP EN PÉRINATALITÉ, UNE ÉPREUVE À PARTAGER

Colloque 5 mars 2004

Dans ce livre vous découvrirez des informations concernant les droits sociaux des parents, les structures d'accueil et de prise en charge de ces enfants... Chaque situation est une particularité. Ainsi vous pourrez trouver des conseils qui pourraient éventuellement vous apporter un début de réponse.

## Nous avons noté :

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, certaines aides de l'AGEFIPH sont modifiées ou supprimées ; sont modifiées la prime à l'insertion, la prime initiative-emploi, la prime au contrat durable, l'aide à l'aménagement du temps de travail, la prime à l'apprentissage et la prime au contrat de professionnalisation ; sont supprimées la dotation NTIC et le service « accessibilité trans-handicap ».

- Comptes sur livret d'épargne populaire : 2,25 %
  - Comptes d'épargne logement hors prime d'Etat : 1,25 %
- La Commission des Comptes de la Sécurité Sociale (juin 2010) publie que les allocations en faveur des personnes handicapées (AAH, AEEH) représentent 16 % des prestations familiales légales versées en 2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, la grille des taux de rémunération des produits d'épargne réglementée, publiée par la Banque de France, s'établit comme suit :

- Livrets A (toutes banques) ou Livrets « Bleu » (Crédit Mutuel) : 1,75 %
- Livrets de Développement Durable (ex Codevi) : 1,75%

La CNSA (source DREES) publie les statistiques suivantes au 31 décembre 2008 concernant les personnes handicapées :

- 105 000 enfants et adolescents pris en charge en établissements (IME, ITEP, IMPRO, IEM...)
- 129 000 enfants accompagnés par des

- services ou en soins ambulatoires
- 43 300 adultes en foyers de vie
- 39 380 adultes en foyers d'hébergement
- 14 400 adultes en foyers d'accueil médicalisé
- 20 150 adultes en maisons d'accueil spécialisé
- 30 570 adultes accompagnés à domicile
- 110 000 adultes travailleurs en ESAT.

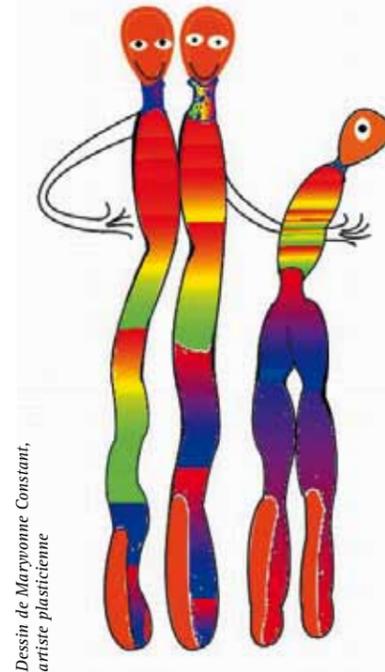
Pour être éligible à l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire de Santé ACS, les ressources de la personne handicapée ne peuvent pas être supérieures à 761 €. Ce seuil pourrait être relevé de 25 % (environ 950 €) dans la prochaine loi de financement de la Sécurité Sociale.

► HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE

La Commission Handicap Mental et Génétique a le plaisir de vous informer que le Professeur Patrick Edery, Chef du Service de Cytogénétique et Génétique Clinique au Centre National de références des anomalies du développement de l'Hôpital FME a accepté d'animer une soirée sur le thème :

# HANDICAP, POURQUOI CHERCHER LA CAUSE ?

JEUDI 10 FÉVRIER 2011 à 20h30  
Espace Sarrazin 8 rue J Sarrazin 69008 Lyon



Dessin de Maryvonne Constant, artiste plasticienne

Cette soirée sera co-animée par le Docteur Langue, neuropédiatre, Françoise Houdayer, psychologue et l'Association Xtraordinaire. Après un tour d'horizon des étapes historiques importantes en génétique et des données actuelles de la génétique formelle, clinique, moléculaire et chromosomique, le Professeur Edery et les différents participants répondront à toutes les questions que vous vous posez sur ce sujet. Une fois la cause connue, une autre aventure commence, ou se poursuit, celle de l'éducation. L'identification de la cause du handicap permet de mieux adapter la prise en charge. Dans nos établissements, du tout jeune enfant à l'adulte vieillissant, des professionnels accompagnent, soignent, éduquent ou rééduquent nos enfants atteints par un des ces syndromes d'origine

génétique. C'est pourquoi les membres de la Commission souhaitent également les inviter à participer à cette soirée et à poser leurs questions. Les membres de la Commission Handicap Mental et Génétique espèrent ainsi que les informations données répondront à votre attente, vous permettront de mieux appréhender ce domaine médical et surtout de pouvoir en tirer un bénéfice pour votre enfant surtout si la cause de son handicap est encore inconnue. N'hésitez pas à poser vos questions au moyen du document en bas de page pour permettre une meilleure organisation du débat. Nous vous espérons très nombreux à cette soirée

◆ Danièle Le Maire

### À PROPOS DE GÉNÉTIQUE :

Lu dans le dossier très complet proposé par l'Association Xtraordinaire en janvier 2009 : « Certes, connaître la cause du handicap n'enlève pas le handicap ! D'avoir un diagnostic permet tout d'abord aux parents de savoir ce qui s'est passé, pourquoi et comment cela est arrivé. »  
« Selon la cause détectée on peut parfois dans de rares cas proposer un traitement »  
« Le diagnostic peut permettre d'adapter la prise en charge et d'éviter des sur-handicaps. »  
« Le diagnostic étiologique permet de préciser le conseil génétique. »

Lu dans le dernier livre d'Axel KAHN « Un type bien ne fait pas cela »  
« Aucun gène ne commande un destin »  
« Rien de plus inepte que de croire qu'un comportement est codé par un gène. Tout juste peut-on observer que, en effet, de nombreux gènes peuvent influencer les conduites humaines. »

Lu dans les actualités sociales hebdomadaires du 03/09/2010 un article « Autisme : la fin des sectarismes ? »  
Selon un récent état des lieux établi par la Haute Autorité de Santé, un enfant ou adolescent de moins de 20 ans sur 150 (quatre garçons pour une fille) est concerné par des troubles envahissants du développement. Une coopération instaurée entre l'hôpital parisien Necker et trois structures qui accueillent de jeunes autistes a permis de faire les constatations suivantes sur 170 jeunes de 12-20 ans : pour 34 d'entre eux ( 20 %) l'autisme s'est avéré lié à différentes maladies génétiques qui n'avaient pas été diagnostiquées. La variété des anomalies repérées signifie qu'il n'existe pas un gène de l'autisme, mais diverses prédispositions à développer cette maladie. Le fait de relier l'autisme à des causes génétiques modifie-t-il la prise en charge des jeunes concernés ?  
« Non, cela ne change rien au travail que les psychiatres ont à réaliser auprès des adolescents, mais signifie qu'à côté de ces cliniciens, d'autres spécialistes ont leur

place pour les soigner » répond le professeur Arnold Munich, praticien hospitalier, Professeur de pédiatrie génétique.

### Vos questions à poser lors de la soirée "Handicap, Pourquoi chercher la cause ?"

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### NOM / PRÉNOM

.....

.....

Envoyer à :  
**Commission Handicap mental et génétique**  
ADAPEI du Rhône  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33 951- 69447 LYON Cedex 03

▶ LOISIRS ALOVA

## CLUB « ACTIV'ÉTÉ » 2010, À CHASSIEU

L'Association l'ALOVA, Association de Loisirs et de Vacances Adaptés, a organisé pour la 3<sup>e</sup> année son centre aéré d'été pour enfants et adolescents de 6/22 ans, atteints de handicap mental, en partenariat avec les CCAS des villes de Chassieu, Meyzieu, Genas, Décines, Bron et St-Bonnet-de-Mure.



ALOVA organise aussi des week-ends de loisirs pour adultes handicapés mentaux de bonne autonomie « Espace » et « Nature », des samedis pour enfants « Club des Gones » et jeunes adultes « Club des Grands Gones » porteurs de troubles du comportement autistiques et autres, hors période vacances scolaires. Les programmes de la saison 2010/2011 sont à votre disposition. Renseignez-vous auprès de Sabah Casu, le matin de 9h à 12h30 au 04 72 76 08 88



Le Groupe Scolaire Louis PRADEL - avenue Vincent d'Indy à Chassieu a accueilli les enfants pour tous les repas de midi à la cantine et dans leurs locaux pour toutes les activités.

Nous tenons à remercier toute l'équipe « toujours très disponible et à l'écoute » pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé aux enfants durant ces deux semaines.

Virginie Violette, responsable de l'animation et son équipe composée de 9 animateurs, ont préparé un programme d'activités à la fois dynamique, sportif, culturel et ludique. La piscine et le gymnase mis à disposition gracieusement par la mairie de Chassieu ont donné l'occasion aux enfants de se dépenser pleinement.

Des sorties tous les après-midi ont ravi tous les enfants, la voile à la base nautique de Meyzieu, balade au lac des sapins, visites des grottes de la Balmes, le labyrinthe végétal à Pérouges et l'île au Beurre à Tupin et Semons près de Condrieu ; « C'était génial », une expression que nous avons souvent entendu !

Le but de ce centre aéré qui a fonctionné les

deux dernières semaines de juillet, était d'offrir des loisirs, à la journée, à une quinzaine d'enfants afin de compléter, pour les enfants handicapés mentaux, l'offre de centre aéré ordinaire à l'échelon intercommunal plus adapté que celui d'une seule commune.

Ce mode de garde aide aussi les parents qui travaillent et la fratrie.

Tarif/paiement à la semaine : chaque mairie fixe le tarif applicable aux parents de sa commune, en fonction de sa politique sociale (le plus souvent identique à celui des autres centres aérés de quartier.)

« Des loisirs comme tous les autres enfants pour une intégration très réussie ! »

Nous remercions chaleureusement Anna, Audrey, Romain, Katuska, Matthieu, Alexandra, Mathilde, Olivier, Jeanne-Lise, Marianne, Elodie et Virginie Violette qui ont encadré les enfants avec complicité, patience, vigilance, et dynamisme.

Merci à Tous pour avoir apporté à tous les enfants du « bonheur » !

— Gilles Rech, Trésorier,  
Sabah Casu, Secrétaire



ALOVA - Association déclarée Loi 1901  
N° immatriculation W691059446  
75, cours Albert Thomas  
69447 Lyon Cedex 03  
Tél : 04 72 76 08 88 - Fax : 04 72 73 48 16  
Les Clubs Loisirs de l'ADAPEI du Rhône

► CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

# LE LIEN CVS : UNE PROMESSE TENUE !!!

Parmi les constats de l'étude CVS réalisée par l'Action Associative en juin 2009 figurait l'impérative nécessité de créer un organe d'informations pour les Représentants de l'Association dans les CVS, et une promesse avait été faite en ce sens lors de la rencontre les réunissant avec les Présidents de CVS le 23 mars dernier.

### UN NOUVEAU SUPPORT D'INFORMATION

Cette rentrée 2010-2011 c'est donc plus particulièrement la naissance du 1<sup>er</sup> numéro « LE LIEN CVS » : 4 pages d'interactivité entre la Commission de suivi CVS et les Représentants de l'Association qui, au rythme de 4 numéros par an, devraient leur permettre d'être pleinement acteur de la représentation associative qui leur confiée auprès des Résidents/Familles et des Professionnels de l'Etablissement où ils exercent leur mission.

En effet nos représentants CVS sont des vecteurs essentiels de l'information de l'Association vers les résidents/familles et les professionnels au travers des comptes-rendus des CVS, mais aussi entre les Ets et l'Association. Nous sommes confiants pour que « le lien CVS » contribue à mieux faire connaître l'Association au travers de ses objectifs et de ses préoccupations, et faire en sorte qu'au fil des numéros le CVS réponde pleinement à l'une des ses missions : développer un réel partenariat entre tous les acteurs pour atteindre leur seul objectif commun : le mieux être des personnes accueillies.

Un fil rouge pour cette saison 2010-2011 : l'accueil de toute nouvelle famille/résident dans les établissements

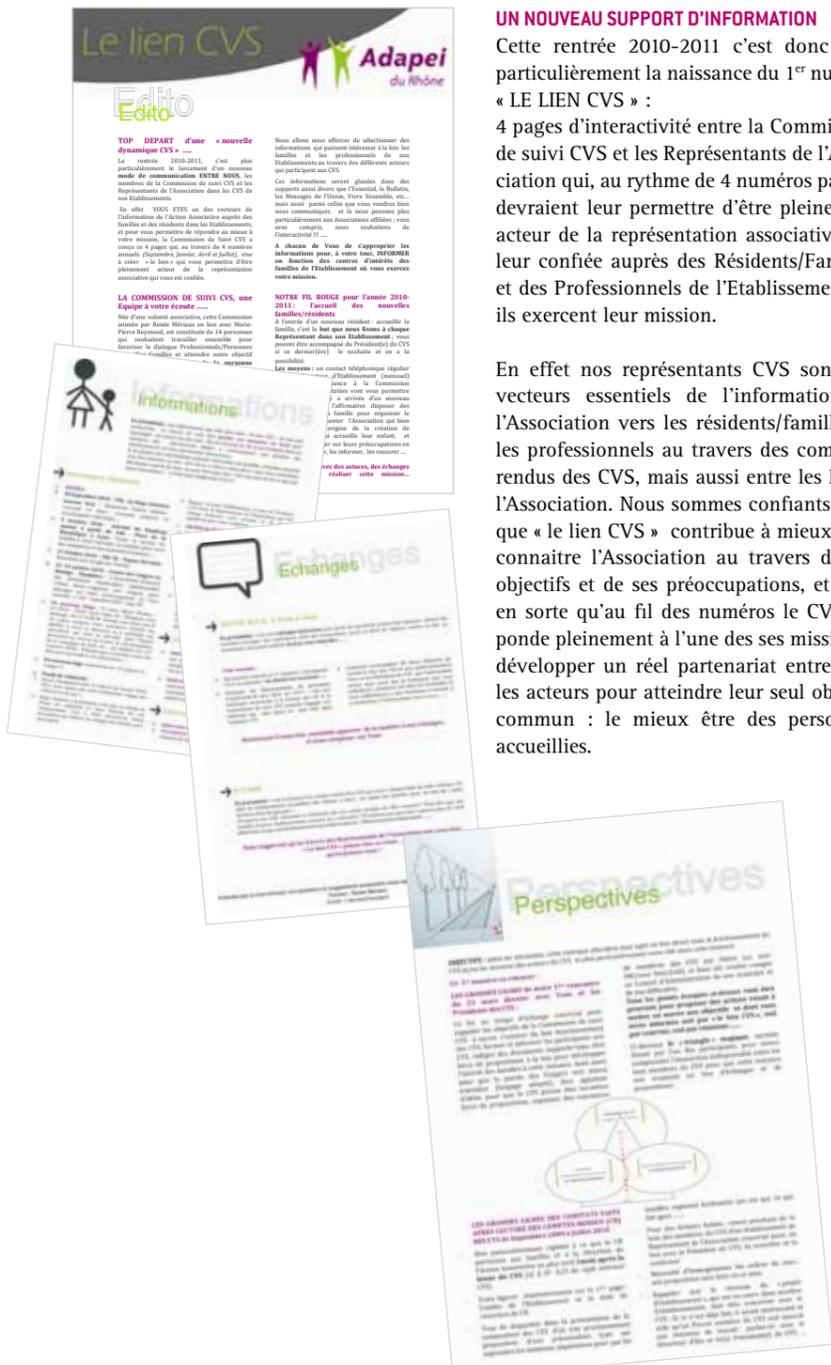
### ACCUEILLIR

une mission indispensable pour une Association de Parents et d'Amis telle que la nôtre et si, bien sûr, l'on n'imagine pas qu'un résident avec sa famille ne soit pas accueillie par le Directeur et son équipe lors de son entrée dans leur établissement, il nous apparaît aussi indispensable que la rencontre d'un parent avec un autre parent, membre actif de l'association parce qu'il en a reconnu l'intérêt et les valeurs, se développe et/ou s'instaure de façon systématique, et c'est notre fil rouge de l'année. C'est ainsi que les représentants CVS vont engager, avec le Président du CVS et le Directeur de l'Etablissement où ils exercent, un dialogue/travail pour « comment peuvent-ils accueillir au plus tard dans le mois qui suit son entrée un nouveau résident et sa famille ».

Nous vous tiendrons informés.

Lecteur de cet article que vous soyez parent ou professionnel, membre ou non d'un CVS n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions à [r.mériaux@orange.fr](mailto:r.mériaux@orange.fr) car c'est forts de nos échanges que nous progresserons.

► La Commission de suivi CVS



# ACTION ASSOCIATIVE

Guide et Repères

Pour ce numéro du Bulletin 222, rédigé peu après l'installation du siège dans ses nouveaux locaux, le choix a été fait de laisser une large place à l'Action Associative pour vous permettre à tous, parents et amis, professionnels, d'avoir à votre disposition les informations dont vous avez besoin et connaître les services que propose l'association.

## INFORMATIONS & CONSEIL AUPRÈS DES FAMILLES

Professionnels et bénévoles travaillent en complémentarité pour accueillir les familles, répondre à leurs questions, les accompagner dans leurs démarches.

### ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

- Questions concernant les Droits des Personnes Handicapées, les démarches juridiques ;
- Aide à la recherche de solutions d'accueil adaptées dans les établissements ou services, au sein de l'Adapei du Rhône ou dans d'autres établissements ;
- Écoute et soutien pour des difficultés en lien avec le handicap ;
- Conseil en matière de succession en présence d'un notaire spécialisé ;
- Aide à la recherche de loisirs et de vacances.

→ **CONTACT** : Service accueil Adapei du Rhône 04 72 76 08 88  
accueil-familles@adapeidurhone.fr

### ACCUEIL DES FAMILLES

L'Adapei du Rhône propose un accueil « de parents par d'autres parents », bénévoles de l'association, parents eux aussi d'un enfant handicapé, et avec lesquels il est possible d'échanger en toute simplicité et toute confidentialité sur les situations du quotidien, parfois difficiles à vivre. Cet accueil peut se faire au siège de l'association dans lequel un Espace Rencontre est à la disposition des parents et des bénévoles. Un réseau de parents bénévoles intervient également sur plusieurs communes du département pour établir des contacts de proximité.

L'accueil des familles, c'est aussi l'attention qui est portée à chacun à travers des relations conviviales, des rencontres informelles, c'est un réseau qui se construit avec tous ceux qui apprécient de partager avec d'autres parents ce qui fait leur quotidien avec ses joies et ses difficultés.

### LES GRANDES RENCONTRES & ÉVÉNEMENTS

Au fil de l'année, des rencontres plénières qui sont l'occasion d'échanger et d'être conseillé sur des questions vous préoccupant :

- **FÉVRIER 2010** « *Gestion Patrimoniale* » avec l'intervention de Maître Prezioso.
- **OCTOBRE 2010** « *Protection Juridique des Majeurs* », avec l'intervention de la Juge des Tutelles Madame Allais.
- **10 FÉVRIER 2011** « *Handicap, pourquoi chercher la cause ?* » avec l'intervention du professeur Edery, à l'initiative de la Commission Handicap Mental et Génétique.

La programmation des rencontres se fait à partir des attentes des familles et de leurs questionnements. N'hésitez pas à nous contacter !

→ **CONTACT** : Direction Action Associative  
04 72 76 08 88  
secretariat-d2a@adapeidurhone.fr

### LES MATINÉES FAMILLES

Une proposition originale à l'attention des différents membres de la famille, parents et frères et sœurs. Un samedi matin par trimestre, sur un même site : une rencontre pour les parents, une rencontre pour les frères et sœurs, autour d'un thème qui peut être commun ou bien différent :

- **13 MARS 2010** : « *Confier son Enfant, est-ce que cela va de soi ? La vie au jour le jour, dans un IME.* »
- **6 NOVEMBRE 2010** « *Loisirs et Vacances en famille ? Comment trouver chacun sa place ?* »

→ **CONTACT** : Catherine Morey  
04 78 46 03 71  
morey.catherine@wanadoo.fr

### LES SOIRÉES FRÈRES ET SŒURS ADULTES

Une proposition à l'attention des frères et sœurs d'une personne handicapée mentale. Deux ou trois rencontres par an autour de thèmes définis ensemble

- **11 MARS 2010** : « *Grandir et devenir adulte avec un frère ou une sœur handicapé.* »
- **30 SEPTEMBRE 2010** : « *L'accueil en foyer.* »
- **PROCHAINE RENCONTRE EN JANVIER 2011.**

→ **CONTACT** : Pascale Bernard  
04 78 98 07 85.  
lacourpascale@hotmail.com



Une équipe de professionnels à votre service  
aux heures d'ouverture du siège :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Tél. : 04 72 76 08 88 / Fax : 04 72 73 48 16

## LES COMMISSIONS BÉNÉVOLES

### Scolarisation et Sensibilisation

- Faire connaître le handicap mental auprès des élèves d'écoles et de collèges
- Interventions en milieu scolaire

→ **CONTACT** : Claudine Lustig  
04 78 76 11 86  
claudine.lustig@free.fr

### Accessibilité

- Promouvoir la place de la personne handicapée dans la société ;
- Participer aux commissions Accessibilité des collectivités ;
- Promouvoir le sigle S3A pour le faire connaître et le divulguer dans les lieux publics.

→ **CONTACT** : Bruno Le Maire  
04 72 76 08 88 / commission-accessibilite@adapeidurhone.fr

### Handicap Mental et Génétique

- Sensibiliser les familles sur les questions du diagnostic génétique ;
- Entretenir des liens avec les associations et les réseaux spécialisés ;
- Organiser une rencontre d'information pour les familles avec des médecins, psychologues et chercheurs.

→ **CONTACT** : Danièle Le Maire  
04 78 33 21 01  
b.lemaire@numericable.com

### Autisme et Trisomie 21

- Au fil des événements et des préoccupations, organiser des rencontres sur des thèmes en lien avec le type de handicap ;
- Échanger avec les professionnels des établissements ;
- Assurer le lien avec les réseaux spécialisés.

→ **CONTACT** : Commission Autisme  
Marie-Noëlle Oudin Rollet  
04 78 27 49 26  
oudin-rollet@orange.fr  
→ **CONTACT** : Commission Trisomie 21  
04 72 76 08 88

### Suivi des Conseils de la Vie Sociale

- Assurer le lien entre l'association et les CVS des établissements ;
- Accompagner les présidents, les représentants de l'association dans leur rôle ;
- Proposer des points d'amélioration.

→ **CONTACT** : Renée Mériaux  
04 78 48 03 27  
r.meriaux@wanadoo.fr

### Animations Festives

- Organiser différentes manifestations festives et familiales à l'attention des familles et des personnes handicapées ;
- Le traditionnel Bal costumé en février ;
- La grande Kermesse en juin ;
- La Soirée Choucroute en octobre qui fête cette année son 20<sup>ème</sup> anniversaire à Tassin-la-Demi-Lune !

→ **CONTACT** : Serge Giraud  
09 52 04 66 42 / giraudserge@free.fr

### Des Loisirs et Vacances Adaptés, association ALOVA

- Organiser, accueillir et gérer des séjours de vacances et de loisirs pour personnes handicapées mentales - Contribuer à la connaissance et au développement des loisirs et vacances de la personne handicapée.
- Club Adultes : Accueil d'adultes handicapés mentaux ayant une bonne autonomie.
- Sorties mensuelles en week-end sauf pendant les vacances scolaires.
- Club Enfants et Jeunes Adultes : Accueil des enfants de 6 à 18 ans / jeunes adultes de 18 à 25 ans, porteurs d'un handicap mental avec un trouble envahissant du développement .5 samedis après-midi par trimestre dont une journée / 3 samedis à la journée par trimestre.

→ **CONTACT** : Sabah Casu  
04 72 76 08 88  
alova@adapeidurhone.fr  
Permanence de 9h à 12h30  
tous les matins

### Une halte-Garderie

#### Associative La Passerelle du Sourire

À Meyzieu, dans la banlieue Est de Lyon.

- Lieu d'accueil temporaire pour enfants et adolescents porteurs d'une déficience mentale sévère ne bénéficiant pas d'accueil en établissement spécialisé ;
- Accueil des enfants de 3 à 12 ans ;
- Encadrement assuré par un éducateur de jeunes enfants, des parents et amis bénévoles ;
- Ouverture mercredi toute la journée : de 8h à 16h30 et jeudi matin 9h à 12h.

→ **CONTACT** : Chantal Dangre  
« La Passerelle du sourire »  
04 78 31 02 58 / 10, rue des Frères  
Goncourt 69 330 Meyzieu

### Le Centre de documentation

Intégré à l'Espace Rencontre au rez-de-chaussée du nouveau siège, le Centre de Documentation vous propose un important fonds documentaire :

- livres divers, ouvrages à caractère médical, ouvrages à caractère éducatif, technique, témoignages de parent, professionnels ...
- les périodiques de la presse spécialisée : Handirect, Déclic, ASH, revues publiées par d'autres associations, documents techniques de l'UNAPEI, rapports et travaux de colloques, journées d'études, les annales du Bulletin.

→ **À NOTER** : possibilité de consulter en ligne le catalogue du Centre de documentation [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr) (onglet du bas « bibliothèque »). Consultation sur place, permanences tous les jeudis après-midi de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

→ **CONTACT** : Pascale Risi  
04 72 36 07 93  
bibliotheque@adapeidurhone.fr

### La Campagne de Noël

Au profit d'un établissement pour une action spécifique. Demandez les catalogues !

- Vente d'articles en lien avec l'UNAPEI ;
- Nouveau ! Vente de produits d'ESAT (catalogue spécial) pour les fêtes de fin d'année
- Vente de cartes d'entreprises. Les articles sont disponibles sur commande. Les colis sont à retirer à l'Espace Rencontre ;
- Permanence journalière en octobre, novembre et décembre, de 14h à 17h.

→ **CONTACT** : Yvette Cœur 04 72 76 08 88  
cartesdevoeux@adapeidurhone.fr

## UN NOUVEL " ESPACE RENCONTRE "

Un lieu à construire ensemble, parents, familles, amis, bénévoles, vous tous qui souhaitez trouver auprès de l'association, non seulement les informations et conseils dont vous avez besoin mais aussi un lieu d'écoute et d'échange, un lieu convivial et accueillant, dans l'esprit fondateur de l'association.

La « Bibliothèque » de l'ADAPEI du Rhône, évolue et son changement de nom, puisqu'elle devient « Centre de documentation », traduit une volonté de s'orienter vers une organisation plus ouverte avec consultation sur place d'un certain nombre de revues et publications ou prêt d'ouvrages.

La « Campagne de Noël », quant à elle, poursuit son activité sous une formule un peu différente dans son organisation en proposant, en plus du catalogue Ivoire, des articles produits par des ESAT, qui seront les bienvenus pour les fêtes de fin d'année et parmi lesquels on trouvera d'excellents produits gastronomiques du Sud-ouest de la France. Espace Rencontre, Centre de Documentation, Campagne de Noël... l'association dispose désormais d'une salle à fonctions multiples qui intégrera l'ensemble de ces activités sur un même espace en recherchant la complémentarité et la convivialité !

### → OBJECTIF N° 1

#### DÉVELOPPER LE CENTRE DE DOCUMENTATION

L'Adapei du Rhône dispose d'un centre documentaire de qualité actualisé chaque année. Il fonctionne en lien avec le réseau REDOC et permet de repérer les ouvrages à dispositions dans les bibliothèques de ce réseau.

*Merci à tous de participer à la réussite de ce projet !*

*Parents et Amis, cet espace est pour vous, vous y êtes attendus !*

Jusqu'à ce jour, la localisation de cette activité la rendait peu visible et peu attrayante compte tenu du peu d'espace. Désormais, l'engagement est pris de promouvoir ce lieu non seulement pour venir consulter ou emprunter un ouvrage mais également pour échanger avec d'autres sur un article, une actualité qui ont suscité notre intérêt. Parents, amis, professionnels, étudiants, nous vous attendons nombreux !

### → OBJECTIF N° 2

**DONNER L'OCCASION AUX CLIENTS DE LA CAMPAGNE DE NOËL DE VENIR NOUS RENCONTRER**  
La traditionnelle Campagne de Noël est l'occasion pour beaucoup de proches de l'association de venir au siège pour retirer leurs colis.

Et bien, souhaitons que ce soit aussi l'occasion de profiter de l'Espace Rencontre pour découvrir les publications en libre accès, de prendre le temps d'un café pour mieux connaître l'Adapei du Rhône.

### → OBJECTIF N° 3

#### PERMETTRE L'ACCUEIL DES PARENTS, DES PROCHES, DES AMIS

La première mission de l'Action Associative est de se faire proche des familles qui ont besoin d'être accueillies et écoutées et de partager avec d'autres parents leurs difficultés face au handicap de leur enfant.

La création de l'Espace Rencontre doit pouvoir répondre pleinement à cette mission. L'objectif à terme est de mettre en place un accueil tous les après-midi, accueil qui sera assuré par des parents bénévoles sollicités par la commission de coordination et d'animation.

Dès à présent, l'accueil est assuré les mardis, mercredis et jeudis. Faites le savoir et invitez largement !

### → OBJECTIF N° 4

#### PROPOSER DES ANIMATIONS FÉDÉRATRICES DE RENCONTRES

Provoquer des rencontres, échanger à partir d'un thème, d'une actualité, d'une question particulière... L'Espace Rencontre proposera régulièrement des animations afin de faciliter les rencontres et permettre de tisser des liens entre les personnes.

Déjà de nombreuses propositions sont en projet :

- **Café et Ciné** : une fois par mois, un temps de rencontre et d'échange à partir d'un film d'une quinzaine de minutes sur un thème en lien direct avec le handicap ou sur une thématique qui en est proche.
- **« Et si on en parlait ? »** une proposition un peu voisine de la première, sur un thème d'actualité, des questions du quotidien en lien avec le handicap d'un proche, une question posée par une famille ou un parent ...
- **Accueils plus spécifiques** : par exemple, une permanence pour les familles dont les enfants, jeunes ou adultes, séjournent régulièrement ou occasionnellement en hôpital psychiatrique.
- **Lectures partagées** : échange à partir d'un ouvrage.. ou présentation d'un livre, etc ...

Le programme est en cours d'élaboration, dès qu'il sera disponible, nous le communiquerons largement et il sera en ligne sur le site de l'adapei du Rhône.

### → COMPOSITION DE LA COMMISSION DE COORDINATION ET D'ANIMATION DE L'ESPACE RENCONTRE

- **Responsable Bibliothèque** : Pascale Risi
- **Responsable Campagne de Noël** : Yvette Cœur
- **Rencontres Familiales** : Yvette Cœur, Catherine Morey, Nathalie Reynaud, Pascale Risi
- **Coordination associative** : Renée Mériaux, Bruno Le Maire
- **Directrice Action Associative** : Marie-Pierre Reymond
- **En lien avec la Commission scolarisation** : Nathalie Reynaud

### → ASSOCIATION AFFILIÉE

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE À L'AGIHB

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AGIHB, Michel VERDIER a succédé à Robert FÉLIX contraint de quitter son poste pour raisons de santé. M. FÉLIX, déjà très impliqué dans la vie locale, assurait depuis de nombreuses années une Présidence active sur le secteur du Haut-Beaujolais : relations avec les différents établissements, représentation au CA de l'ADAPEI



**Michel VERDIER** est entré à l'AGIHB et à l'ADAPEI lorsque sa fille Camille a intégré l'ESAT Bellevue et le Foyer Jodard en 2003. Roannais travaillant dans le champ du handicap et de la grande difficulté scolaire, il n'a accepté cette Présidence que parce qu'il sait pouvoir compter sur de nombreux relais dans l'Association pour l'aider, ce qui a déjà largement été montré. Un exemple : Mme Marguerite représentera l'AGIHB au CA de l'ADAPEI du Rhône, ce qu'il ne pouvait

assumer. Ils ont tous deux rencontré Mme Reymond et M. Le Maire pour continuer et renforcer les liens entre l'ADAPEI du Rhône et AGIHB, dans leur histoire commune depuis 40 ans. M. VERDIER arrive alors que de nombreux directeurs d'établissement ont changé : il veut continuer avec eux le travail effectué par M. FAYOLLE, puis par M. FÉLIX à savoir aider financièrement les établissements dans leurs projets, petits ou grands, créer des espaces d'échanges entre parents (un travail sur la mort est engagé), favoriser les relations entre professionnels, parents et usagers. M. Verdier est également président du CVS de l'ESAT Bellevue.



**Robert FÉLIX**, vous venez de céder la présidence de l'AGIHB \*

Incontestablement, nous vous sommes reconnaissants, vous avez été un soutien précieux pour nos établissements du secteur Thizy/Amplepuis, vous avez su fédérer une équipe de parents toujours disponible pour nous épauler dans la logistique des grands jours.

La liste serait trop longue mais nous ne pouvons pas oublier l'organisation des 20 ans de l'ESAT Bellevue et du Foyer Jodard en 2001, la belle aventure du spectacle des enfants de l'IME Perce Neige, les inaugurations du Foyer de Vie La Platière et de la Résidence Les Madeleines et, bien sûr, tous ces événements qui ont jalonné La Gaieté dans votre ville résidentielle, Amplepuis.

Il est vrai que vous êtes une figure locale d'Amplepuis, de par votre parcours professionnel dans le secteur bancaire, de par votre investissement associatif, citons le Comité des Fêtes, et enfin de par votre attachement particulier à nos établissements du Complexe la Gaieté où est accueilli Nicolas.

Très investi dans la vie de nos institutions et soucieux d'apporter l'éclairage de l'AGIHB vous ne manquiez jamais un CVS et une commission d'admission.

Avec la confiance et l'appui de vos collaborateurs du bureau de l'AGIHB, vous avez financé tant de projets socio-culturels et sportifs au service des personnes handicapées que nous éduquons et accompagnons. Le city-stade en cours de construction à l'IME Perce-Neige sera la dernière signature de votre mandature. Nous savons combien, en votre qualité d'homme de l'ombre, vous êtes un grand serviteur de l'ADAPEI et de ses valeurs. Toute la communauté des établissements du Haut Beaujolais, les personnes handicapées, les familles, les personnels et les directions continueront à s'inspirer de votre engagement, vous renouvelle leur sincère reconnaissance et vous souhaite un repos en famille bien mérité.

► Odette Tardy, Directrice

\* AGIHB  
(Association Gestionnaire des Institutions du Haut Beaujolais)

### Horaires d'accueil :

Accueil tous les après-midis : de 14h à 17h. Espaces disponibles pour des rencontres ou la consultation de documentation les matins.



Confiez nous la gestion de vos recrutements  
et de vos remplacements éducatifs et soignants !

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:  
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques  
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14  
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



TÉL. 04 74 26 72 28  
TAILLE ET SOINS DES ARBRES - ABATTAGES DIFFICILES  
Dominique ROYER 169 impasse des Oncins  
69210 ST-GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE



H.T.V.S. ARCHITECTURE  
Agence d'architecture  
2 rue de la gare 69009 Lyon - T.04-72-53-67-20 - F.04-78-43-48-80 - www.htvs.fr



CARRELAGE - CHAPE - REVÊTEMENT - MOSAÏQUE  
Correspondance : B.P. n° 8222 / 69355 LYON CEDEX 08  
Siège social et bureau : 54, av. de Pressensé / 69200 Vénissieux  
E-mail : rhodanienne.carrelage@ehcor.fr  
Tél. : 04 78 78 36 00 - Télécopie : 04 78 78 36 19



**PARTENAIRES  
ADAPEI DU RHÔNE**

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES  
RÉSEAUX INFORMATIQUES  
INSTALLATIONS VIDEO SURVEILLANCE

TÉL. : 04 72 79 43 05 - FAX : 04 72 79 43 06

Location  
de bennes

TRANSPORTS CARRIÈRE DE GORRH

**ETS ROULET SARL**

7, allée des Primevères - 69110 SAINTE-FOYLES-LYON - Tél. 04 78 59 22 64 - Fax 04 78 59 16 23

► GRANDIR / IME, CHARLY

## LA CLASSE DES TILLEULS, 1 AN APRÈS

La classe externalisée de l'IME, qui compte huit enfants de 12 à 14 ans, a été accueillie il y a maintenant un an sur l'école des Tilleuls à Charly.



Cette année, un travail sur la solidarité devrait se mettre en place avec les deux classes de CE2, qui consiste en un échange avec des classes d'une banlieue de Dakar, au Sénégal, et en un projet de solidarité, par le biais d'une association humanitaire.

Cette année, suite à la fermeture d'une classe dans l'école, la classe externalisée s'est vue offrir une nouvelle salle spacieuse, dont les enfants sont très fiers : ils ont enfin une vraie classe dans l'établissement, et non plus isolée au milieu de la cour.

Les parents, interrogés sur leur ressenti quant à cette classe externalisée, trouvent le projet très positif, car il permet aux enfants de sortir partiellement de la structure spécialisée, tout en continuant de profiter des bienfaits éducatifs de l'IME. Les enfants « ont vraiment l'impression d'aller en classe », et cela les valorise dans leurs fratries. Cette inclusion en milieu ordinaire les aide à grandir et à mûrir.

D'un point de vue cognitif, les enfants sont stimulés par ce fonctionnement de petite classe. Ils se sentent investis « d'un rôle de grand » qu'ils veulent justifier en progressant dans les apprentissages scolaires, et la majorité d'entre eux sont entrés dans la lecture l'an passé, travail évidemment reconduit et prolongé cette année.

Beaucoup réclament d'ailleurs un plus grand nombre d'heures de classe, preuve, s'il était besoin d'en avoir, de la réussite de ce projet ambitieux !

Il est donc intéressant de faire un premier bilan de cette expérience.

L'installation a d'abord été difficile, et ce, en grande partie dû à des soucis matériels : la classe était installée dans la bibliothèque de l'école, et servait aussi de lieu pour les activités extrascolaires. Les enfants peinaient donc à trouver leurs marques, et à investir cette nouvelle classe.

Par ailleurs, la surmédiation de la rentrée fut douloureuse pour les enfants, qui appréhendaient par la suite, de venir dans « l'école des caméras ». Enfin, il nous a fallu apprendre à gérer l'éloignement physique de l'IME, sans éducateur sur place pour m'épauler, ou prendre le relais en cas de difficulté.

Les premiers mois ont donc été une épreuve, dont tout le monde est sorti grandi. Certains

élèves parvenaient à exprimer leurs difficultés ; pour d'autres, cela se traduisait par des actes de « violence » dans d'autres lieux que la classe.

Ils se sont petit à petit très bien intégrés dans ce nouvel environnement. Dans la cour de récréation, ils ont été rapidement acceptés par les autres enfants, et ont pu jouer avec eux, même s'ils ont encore souvent tendance à rester entre jeunes de l'IME.

Ils passent maintenant inaperçus, au même titre que n'importe quel enfant scolarisé aux Tilleuls. Des projets ont été proposés d'emblée par les autres enseignants : des ateliers cuisine avec les CP, en vue de fêter les anniversaires en commun ; des échanges avec une classe de CM2 avec comme objectif de rédiger un petit roman photos sur les règles de la cour.

► Isabelle Guillemot,  
Institutrice spécialisée



« Cette inclusion en milieu ordinaire les aide à grandir et à mûrir. »

► COTISATION ET FONDS DE SOLIDARITÉ : MIEUX COMPRENDRE

# LE FONDS DE SOLIDARITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET L'ADHÉSION À L'ADAPEI DU RHÔNE

**Votre enfant ou parent est accueilli dans un établissement de l'ADAPEI du Rhône et vous avez été sollicités au cours du premier semestre pour verser une participation au fonds de solidarité de l'ADAPEI du Rhône. Vous recevez également des appels à cotisation pour adhérer à notre association. Contribution au fonds de solidarité ? Cotisation et adhésion à l'ADAPEI du Rhône ? Difficile parfois de s'y retrouver et de bien comprendre à quoi tout cela sert-il !**

## LE FONDS DE SOLIDARITÉ

### UN EFFORT DE SOLIDARITÉ POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL

Les familles qui bénéficient d'un accueil dans un établissement savent à quel point il n'est pas facile de trouver une solution adéquate. L'ouverture de nouveaux établissements, l'aménagement ou l'extension de ceux existants, restent une nécessité pour l'ADAPEI du Rhône – afin de répondre aux nombreuses demandes qui lui parviennent. Le fonds de solidarité marque, comme son nom l'indique, la volonté d'impliquer les familles dans une solidarité active afin d'aider à la réalisation de projets que ce soit pour de nouveaux locaux ou pour des rénovations.

### UN FONDS DE SOLIDARITÉ COLLECTÉ DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT\*

Chaque année donc, les familles sont sollicitées pour participer à ce fonds par l'intermédiaire d'un trésorier qui est le plus souvent un parent désigné par le Conseil de la Vie Sociale de l'établissement. Le trésorier transmet directement au Siège de l'ADAPEI du Rhône les versements qui lui sont remis. \* Pour les personnes qui travaillent en ESAT et qui sont accueillies en Foyer d'Hébergement, le fonds de solidarité est versé en priorité au Foyer d'Hébergement.

Un fond de solidarité utile à l'Association ET à l'établissement où la famille verse cette somme. Les versements des familles alimentent ainsi un fonds dont une partie pourra être directement utilisée par l'établissement, à hauteur de 25 % des sommes collectées au sein de l'établissement, sous réserve que cette utilisation corresponde bien à une dépense améliorant la vie quotidienne des usagers.

À titre d'exemple, si l'établissement collecte 1 000 € en 2010, 250 € seront à la disposition de l'établissement pour des aménagements au profit des personnes qu'il accueille. La somme restante alimente un fonds collectif qui vient en appui des besoins de fonds lors de travaux.

Pour 2009, la collecte globale a été proche de 50 000 €.

- 12 500 € sont en cours d'utilisation par les établissements
- 37 500 € ont alimenté le fonds associatif en vue d'investissements

À titre d'exemples :

- Aménagement d'une cuisine centrale pour plusieurs établissements investissement de l'association
- Achat de trottinettes par un IME amélioration du quotidien des enfants

### FONDS DE SOLIDARITÉ, VIE QUOTIDIENNE DES USAGERS, CONSEILS DE LA VIE SOCIALE

Les familles et les personnes accueillies ont la possibilité de s'exprimer quant à l'utilisation de ce fonds au sein de l'établissement. En effet, tous les membres du Conseil de la Vie Sociale peuvent faire des propositions et les dépenses ne peuvent être engagées sans l'accord de cette instance. Contribuer au fonds de solidarité de l'établissement de votre proche, c'est favoriser l'amélioration de son cadre quotidien !

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le montant des sommes collectées varie beaucoup d'un établissement à un autre. D'un point de vue fiscal, les sommes versées sont assimilées à un don. Elles donnent droit à une réduction fiscale et nous délivrons les attestations nécessaires. Pour les familles et amis qui souhaiteraient aider de la sorte l'établissement de leur proche et l'ADAPEI du Rhône, il n'y a pas de montant plafond !

## LA COTISATION

L'ADAPEI du Rhône est une association qui réunit autour de son projet associatif des parents et des amis de personnes porteuses d'un handicap mental. Pour adhérer à l'ADAPEI, comme dans toute association, il est nécessaire de payer une cotisation dont le montant est fixé chaque année en Assemblée Générale. Le paiement de cette cotisation marque l'adhésion à l'association. Toutes les familles des personnes accueillies dans les établissements ne sont pas adhérentes et inversement, des familles peuvent adhérer sans que leur proche, enfant, frère ou sœur, soit accueilli dans un établissement géré par l'ADAPEI du Rhône.

### POURQUOI ADHÉRER ?

À ce jour, l'ADAPEI du Rhône compte 1 400 adhérents. La force d'une association se mesure tout autant par le nombre de personnes accueillies dans ses établissements que par le nombre de ses adhérents.  
« Soutenir la cause des personnes porteuses d'un handicap mental ;  
Militer pour une reconnaissance de ce handicap dans toutes les sphères de notre société ;  
Soutenir et accompagner les parents et les familles ;  
Être force de proposition auprès des pouvoirs publics ;  
Elaborer et mettre en œuvre des projets d'accueil et d'accompagnement. »

Ces quelques idées-forces résument les principes fondateurs de l'ADAPEI du Rhône. Adhérer, c'est avant tout s'associer à un projet qui soutient une cause : celle de votre enfant, celle de tous les enfants porteurs de handicap ! Adhérer, c'est aussi, et nous le souhaitons, l'occasion de participer à la vie et aux actions de l'association et de rejoindre d'autres parents pour des échanges conviviaux, au sein de groupes de réflexion, des groupes de travail ou d'activités diverses.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'ADAPEI du Rhône est une association, membre du réseau UNAPEI. Sur un montant de cotisation de 100 €, 45 € sont reversés à l'union nationale UNAPEI et 10 € à l'union régionale URAPEI. Les adhérents reçoivent les revues de l'ADAPEI du Rhône, 4 numéros dans l'année, et de l'UNAPEI, 3 numéros dans l'année. De plus, ils bénéficient des nombreux services proposés par l'Action Associative rappelés en pages 20 et 21.

### LE PAIEMENT DE LA COTISATION

L'appel à cotisation se fait en début d'année, avec des rappels pour ceux qui ont laissé passer les mois... En 2010, le montant de la cotisation était de 100 €. Il est proposé de régler en plusieurs fois si cela est plus facile pour la famille. Le montant de la cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %. À noter pour 2011 : Consciente que le mon-

tant de la cotisation peut être élevé pour les familles qui ne bénéficient pas de réduction d'impôts, il a été décidé en Assemblée Générale en juin 2010 de fixer la cotisation 2011 à 42 € pour les familles non soumises à l'impôt sur les revenus sur présentation de l'avis de non imposition (copie à envoyer avec le règlement).

### POUR CONCLURE

Vous l'aurez compris, la contribution au fonds de solidarité est très différente de la cotisation ! Bien comprendre les modalités de fonctionnement de ces dispositifs, mesurer les enjeux liés au développement de l'association, dont un très bon indice est le nombre d'adhérents, nous espérons que les éléments apportés auront répondu à vos interrogations ! Et encore tous nos remerciements à vous tous qui, années après années, apportez votre soutien à l'ADAPEI du Rhône.

### CONTACTS

- Bruno Le Maire  
Secrétaire Général,  
04 72 76 08 68  
blemaire@adapeidurhone.fr
- Marie-Pierre Reymond  
Directrice Action Associative,  
04 72 76 08 69  
mpreymond@adapeidurhone.fr

## “ Se donner sans compter ”

*aurait pu être la devise de nos amis Régis Cachard et Bernard Veilhan. Mais si cela les caractérise bien sur la notion du bénévolat qu'ils ont exercé tous deux au sein de notre Association, ce serait par contre un affront pour eux qui avaient accepté de gérer le Fonds de solidarité et les cotisations de nos adhérents.*

Régis Cachard, un ami de près de soixante



ans, n'a pas hésité à nous rejoindre lorsque je lui ai demandé s'il voulait bien nous prêter main forte pour gérer la collecte du Fonds de Solidarité auprès des trésoriers de chaque CVS. Plus de dix années au milieu de nous, fidèle chaque mardi et rigoureux chaque jour, au centime près ; il est un modèle à suivre en ces jours où la vigilance financière s'impose. Il a souhaité cesser ses activités au courant d'une année difficile sur le plan de sa santé. Mais le courage ne lui manque pas et nous lui souhaitons bon rétablissement avant qu'il ne vienne de temps en temps nous rendre visite.



Bernard Veilhan, la discrétion fait homme, n'avait pas hésité par amitié à s'engager au sein de l'Action associative. Il avait très vite lié « connaissances » et entre deux ballades « à vélo » (qui pouvaient laisser des traces), il était toujours là pour aider, pour soutenir nos actions. Même le pinceau et la peinture ne lui faisait pas peur, pas plus que de s'engager à gérer les cotisations de nos adhérents, dont on sait que la tâche était ingrate.

► Henri P. CLERC

*Vous êtes tous deux des « Amis » et nous vous remercions pour votre dévouement, votre probité et de tout ce que vous nous avez apporté pour nos enfants. Un vieux proverbe français ne dit-il pas : « Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs » ?*

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS, FOYER DE VIE LA PLATIÈRE

## RENCONTRE AVEC L'ART THÉRAPIE

Un atelier espace de créativité : « se rencontrer dans l'expression créatrice » s'est déroulé, du 21 juin au 24 juin 2010, tout près du Foyer, au Col du Pilon dans les locaux de l'Association « Grillons et Cigales ». Ces locaux nous ont été prêtés gracieusement et nous profitons de cet article pour remercier vivement cette Association pour son accueil et sa disponibilité.

### JOURNAL INTIME D'UN FANTÔME

(Du 21 au 24 juin 2010)

Bonjour, je me présente, je suis le fantôme du lieu qui s'appelle « Les Grillons et Cigales », lieu d'accueil de personnes, comme moi, que l'on regarde autrement dans l'autre monde.

Personne ne m'avait prévenu (mais en même temps : qui parle au fantôme ?!) et j'ai vu arriver, avec grande surprise, un groupe de plusieurs personnes dans mon antre. Elles se sont installées sans aucune gêne, dans ma salle de création que je pensais à moi mais que pouvais-je dire !

Alors je les ai laissés faire et j'ai écouté un homme qui se disait « art thérapeute » parler à ces personnes, leur proposant de s'offrir librement à l'instant présent, de se découvrir dans une dynamique de créativité, de rencontrer leur pouvoir personnel, de se faire plaisir...

C'était un discours étonnant qui m'a été offert aux vents de l'inconnu, de l'acceptation ainsi j'ai décidé de les laisser tranquilles et de les observer dans leurs élans créateurs. C'était un groupe de dix adultes porteurs de « handicaps » qui avaient été réunis sans qu'aucune disposition artistique n'ait été retenue dans le choix de leur participation et qui étaient accompagnés par trois Educateurs.

Le but de ce stage découverte n'était pas la création d'œuvres d'art mais que chacun puisse se rendre compte de son potentiel créateur, qu'il ouvre des portes sur son monde intérieur, de se valoriser, de rencontrer la liberté d'être, de créer...

Alors tous ensemble, ils ont franchi les barrières de leurs peurs et les angoisses de l'inconnu qui s'ouvrait à eux.

Chaque jour, ils se sont retrouvés autour d'un cercle de créativité, unissant leurs « individualités » afin de former une spirale créatrice. Ils ont osé s'offrir malgré l'ignorance de leurs talents, concentrés toute une journée à créer, partager l'espace temps dans le respect du cercle.

Au fil des minutes, des heures, des jours,

les peurs se sont estompées en respectant le rythme de chacun, libérant ainsi dans une harmonie, l'expression créatrice, la joie d'être dans l'ici et le maintenant, d'être avec soi-même.

Tout était fluide, lumineux et le bien-être était là, chacun pouvant le toucher, le goûter, le vivre.

Chaque personne a réussi à contacter son « pouvoir personnel », dans sa liberté d'être, dans son expression créatrice, s'offrant un nouveau regard sur soi, se découvrant autre dans une dynamique ludique, gourmande de s'offrir à l'inconnu, à ce qui est proposé. Aucun jugement n'était porté sur la créativité de chacun, tout se déroulait dans une grande simplicité. Dans ces instants, chaque participant concentré sur sa création, s'oublant dans l'argile, le collage, la peinture, le dessin, le land art... est un être qui touche à sa « beauté intérieure, sa lumière », offrant un autre regard sur le handicap. Un regard d'acceptation, de non jugement, d'ouverture sur la différence, sur la vie.

Voilà, la créativité de ces êtres uniques, leurs talents se sont exprimés en toute simplicité, liberté, donnant du plaisir, de la détente dans cet espace temps qui a été offert et qu'ils ont bu avec délectation, ne remettant pas à plus tard ce qui était là pour eux. Ils ont été pour moi, une belle leçon de vie et dans « mon monde de fantômes » leurs créations n'ont pas quitté les murs de ma salle.

Chaque jour, je me replonge dans une création, afin de découvrir une autre vérité et j'apprends ainsi un peu plus de moi-même en acceptant de les accueillir dans leur singularité.

Merci, merci pour tous ces cadeaux qu'ils m'ont offerts.

— Le Fantôme des « Grillons et Cigales »

Martine, Monique, Denise, Karim, Carole, Sylvie, Véronique, Benjamin, Manon, Laurent et leurs éducateurs : Lydie, Emmanuel



### QU'EST-CE QUE L'ART-THÉRAPIE ?

L'art-thérapie est un accompagnement thérapeutique privilégiant la liberté de l'expression créative spontanée. Il s'agit d'un accompagnement défini par une stratégie de soin, structuré par un cadre contenant, sécurisant, stimulant, ludique, ouvrant un espace de créativité avec pour objectif privilégié de permettre à la personne, de dépasser un état de souffrance, d'apporter un mieux être et un certain goût de vivre aux instants présents.

L'art-thérapie place la personne au centre de son projet personnel et lui permet d'être actrice de sa vie, libre de s'oublier, dans la création, pour pouvoir aller à la rencontre d'elle-même.

Un adulte porteur d'un handicap, d'une maladie, est souvent envahi d'un sentiment d'inutilité, d'impuissance, de faiblesse, voire de dépendance et de mise en marge. L'art-thérapie, pour ce type de public, est comme une lucarne sur la vie active depuis la protection institutionnelle.

Cette lucarne peut devenir une fenêtre sur le monde extérieur, où le temps, dans l'idéal, prend le sens d'une réconciliation avec soi-même, ici et maintenant.

La création artistique, portée par l'art-thérapie, propose d'offrir à l'adulte porteur d'un handicap ou d'une maladie, un espace de détente, d'expression créatrice, un instant de liberté dont il est le seul dépositaire.

L'art-thérapie permet la valorisation, l'estime de soi, l'expression créative, de réapprendre à jouer, de rencontrer la liberté d'être, de créer, d'écouter son corps, de se perdre et de se retrouver, de se créer.

Le processus de créativité en art-thérapie, mouvement dynamique en fonction de la personne dans sa singularité, à l'opposé de la passivité et du repli sur soi, permet de mettre en forme directe ou indirecte, verbale ou non-verbale, ce que l'on peut dire et ne pas dire.

Si l'art-thérapie pouvait avoir une ambition dans un processus de guérison, ce serait par l'un des médiateurs artistiques proposés, l'adulte porteur d'un handicap ou d'une maladie se retrouve sur un chemin lui redonnant « un certain goût de la vie » qui lui appartient.

► Marc Berthelot, Formé à l'Art-Thérapie, par l'école ARTEC. Formation. La Croix-de-Vienne 69550 Cublize  
Tél : 04 74 89 56 18  
Email : berthelotarttherapie@yahoo.fr

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : CENTRE DE JOUR SPÉCIALISÉ

## LE CENTRE DE JOUR SPÉCIALISÉ CORNE À VENT INSTALLÉ À VÉNISSIEUX

Le Centre de Jour Spécialisé Corne à Vent accueille pour une durée limitée (de 6 à 10 ans), de jeunes adultes à partir de 20 ans, souffrant de troubles graves de la personnalité.



Le Centre de Jour Spécialisé Corne à Vent accueille pour une durée limitée (de 6 à 10 ans), de jeunes adultes à partir de 20 ans, souffrant de troubles graves de la personnalité.

Leurs acquis et leurs expériences sont très hétérogènes et souvent en écart avec leurs capacités intellectuelles. L'ensemble de leurs symptômes handicape leur vie sociale et affective.

Ils sont orientés vers Corne à Vent en fonction de deux facteurs :

- Leurs troubles du comportement : instabilité, fugue, agitation, violence, repli sur soi, angoisse devant tout changement et/ou contrainte.
- La possible évolution de leurs capacités relationnelles et cognitives nécessitant un soutien éducatif très personnalisé.

La gravité de leurs troubles exige de travailler en articulation avec un pôle soignant (un hôpital psychiatrique, une équipe de secteur, un médecin psychiatre personnel),

et en collaboration étroite avec leur milieu familial ou d'accueil.

L'approche éducative et l'approche thérapeutique sont toutes les deux nécessaires et doivent se conjuguer.

Le travail éducatif pour la prise en charge des personnes à Corne à Vent comporte :

- leur accueil et leur soutien, durant le temps du séjour dans la maison, autour des actes de la vie quotidienne
- leur accompagnement dans les activités diversifiées

L'objectif est de permettre à ces personnes de trouver une meilleure stabilité relationnelle, visant à terme une intégration selon l'évolution de leurs capacités, soit en CAT, en foyer de vie, en milieu ordinaire ou autres.

Chaque prise en charge s'établit à partir d'un contrat individualisé, évolutif, élaboré entre la personne concernée et l'équipe éducative avec l'accord et l'engagement de la famille et de son entourage.



### À Corne à Vent

À corne à Vent, on n'est pas payé,

À Corne à Vent, on n'est pas toujours réveillé,

À corne à Vent, y'a de la vie, il y a des roses,

À Corne à Vent, y'a du travail on fait pleins de choses.

À corne à Vent, y'a des hauts, il y a des bas,

À Corne à Vent, on parle ensemble, on ne dort pas,

À Corne à Vent, on ne s'entend pas toujours bien,

À Corne à Vent, on crée des liens.

À Corne à vent, on parle des problèmes et de nos soucis,

À Corne à Vent, on fait des projets de vie,

À Corne à Vent, c'est fait pour ça.

► Dominique, Hamid, Nelly, Eric, Cédric

► SPORT ADAPTÉ

## DES SPORTIFS ÉMÉRITES !

Championnat de France de sport scolaire adapté à Aurillac / Arpajon-sur-Cere 08, 09, 10 juin 2010



L'IME Perce-Neige de Thizy avait inscrit 12 participants en catégorie Benjamins, Minimes, cadets, juniors des 2 sexes et sur 3 divisions, de la plus forte à la plus faible.

Ils étaient accompagnés de leurs 2 éducateurs sportifs et de 2 autres accompagnatrices.

L'accueil des délégations a eu lieu le mardi après-midi (contrôle licences, dossiers médicaux, etc...) Partis de Bourg de Thizy vers 9h, nous sommes arrivés à destination vers 14h. Cette manifestation était organisée par la FFSA et le Comité Départemental de Sport Adapté du Cantal.

Ce Comité proposait un championnat de sports collectifs (basket, football) et une compétition d'athlétisme, triathlon D3 (saut en longueur, lancer du poids, 400 m, toutes catégories d'âge et de sexe confondus), quadrathlon D1 et D2 (saut en longueur, lancer du poids, 50 m, 100 m) en benjamin, minime, cadet et Pentathlon (saut en longueur, hauteur, lancer de poids, 100 m, 1 500 m) en junior D1 et D2.

Il y avait en parallèle des « activités découvertes » (hand-ball sur herbe, rugby,

course d'orientation et pétanque) qui ont été quelque peu perturbées, voire annulées à cause du mauvais temps.

La compétition d'athlétisme s'est déroulée en 2 demi-journées (mercredi et jeudi matin). Mercredi matin, la météo a été exécrable. Tous les acteurs étaient trempés jusqu'aux os et transis de froid. Elle regroupait 180 participants, venus d'une quinzaine de départements.

Le championnat des sports collectifs a eu lieu le mercredi toute la journée et les finales le jeudi matin. Pendant ces championnats tous les repas ont été pris au restaurant universitaire d'Aurillac. Le mercredi soir s'est déroulé une soirée dansante avec repas, l'ambiance était bonne. Les enfants et adolescents de l'IME se sont couchés vers minuit pour se lever à 6h du matin car l'hébergement était assez éloigné des sites sportifs.

Bravo à ces 12 sportifs de l'IME qui, malgré des conditions climatiques difficiles, n'ont pas rechigné à la besogne. Tous sont à féliciter pour leur comportement exemplaire. Ils se sont montrés dignes représentants de leur Région et de leur Département en défendant

fièrement leurs couleurs. Ces trois journées ont été chargées d'émotion et de bonheur mais aussi de fatigue et de stress.

La remise des récompenses et des trophées, quoique un peu longue, a eu lieu en présence de nombreuses personnalités locales et responsables de la F.F.S.A.

Nous n'avons pas attendu pour rien : ont été médaillés à l'IME

Guillaume Cherblanc, Catégorie Junior D1, Champion de France de Pentathlon, Dryss vogin, Catégorie Minime D2, Vice Champion Fédéral en Quadrathlon, Sabrina Audin, Catégorie Cadettes D3, 3<sup>e</sup> place sur le podium.

Bravo encore à eux pour leurs performances. Nous avons rejoint l'IME le jeudi soir vers 19h.

► Monreal de la fuente Manuel, Le Chevallier Jérôme  
Éducateurs sportifs à l'IME « PERCE-NEIGE »  
Merci à Cécile et Marion qui nous ont accompagnés mais aussi bien aidés.

► DU CÔTÉ DES ESAT

## LE TRAVAIL EN ESAT, vu par les professionnels

**Pour préparer notre premier article sur le Travail en ESAT nous avons reçu, dans les ateliers, un accueil très positif et chaleureux, de la part de l'ensemble des intervenants. Cela nous a incités à prolonger notre rôle de "journalistes amateurs, indépendants et objectifs" pour tenter de se faire une opinion cohérente, complète et obtenir une vision globale de notre sujet, en interrogeant, cette fois, les professionnels.**



Le prolongement de notre démarche initiale devait tout naturellement se réaliser dans le même lieu, c'est à dire l'ESAT de Bellevue.

Lors de nos premiers contacts avec les usagers, nous nous étions rapidement rendu compte que notre préparation était trop formative, le questionnaire préétabli était trop réducteur et constituait une sorte de frein, risquant de limiter la spontanéité des entretiens. Il était préférable d'ouvrir une conversation et la laisser évoluer en fonction de l'interlocuteur.

Cette fois encore, mais avec les professionnels nous avons vu que la même préparation risquait de présenter le même inconvénient, au niveau d'un manque de fluidité dans nos entretiens. La qualité première du Secteur Médico-social étant l'écoute, nous nous sommes délibérément tournés vers la perception d'un certain nombre de ressentis venant des professionnels, en rapport naturellement avec notre sujet initial, le travail en ESAT.

Dans un premier temps, le contact avec les encadrants nous permet de confirmer l'importance du travail aux yeux des usa-

gers à quoi il convient d'ajouter l'impact indispensable d'une prise en charge adaptée et individualisée de la personne accueillie.

À côté de cette dualité qui constitue la mission de l'ESAT, nous entendons aussi un certain nombre d'inquiétudes liées probablement au contexte économique qui se durcit davantage tous les jours.

L'accompagnement par le travail, oui mais comment s'y prend-on concrètement ?

En effet l'une des difficultés importantes que rencontrent les équipes pluri-professionnelles est de trouver le juste équilibre entre l'exigence de l'accompagnement humain et la satisfaction de l'aspect économique obligé. Cette dernière permettra ou non d'obtenir des commandes de l'extérieur. Certains moniteurs d'atelier nous expriment par exemple, la nécessité incontournable de devoir faire face aux contraintes de délais imposées, aujourd'hui par la clientèle, de l'évolution constante de la demande et de l'intrusion de la Société dans nos secteurs protégés.

Dans notre parcours à travers les ateliers l'ensemble de nos contacts débouche sur cette même nécessité d'adapter les postes

de travail aux potentialités et aux capacités techniques des travailleurs. Nous percevons que la réussite de cette démarche passe par l'ingéniosité du moniteur à concevoir des gabarits adaptés à la fabrication de chaque production. Ceci requiert une bonne connaissance de chaque membre de l'équipe et des interactions possibles au sein de cette équipe, sans oublier que pour un grand nombre de travailleurs, la répétitivité de la tâche est un facteur sécurisant et de nature à éviter l'anxiété.

Il faut souligner que l'exigence de la clientèle évolue, ce qui implique que le Secteur médico-social s'adapte à ces changements. Par conséquent, la logique voudrait que les personnes travaillant en ESAT évoluent elles aussi. Mais, lorsque l'on parle de personnes déficientes, ont-elles les capacités pour coller aux nécessités de notre Société ? Certains usagers le peuvent, d'autres non et notamment les travailleurs vieillissants. Au sein de l'ESAT Bellevue comme partout ailleurs, le problème du vieillissement se pose.

Qu'offre-t-on comme réponse lorsque l'on sait que les établissements spécialisés, type

Foyers de vie, sont saturés? Il est alors important de maintenir, malgré les difficultés que cela engendre, des travaux spécifiques sans trop de contraintes de tous ordres et la possibilité d'aménager le temps de travail (temps partiel avec ou sans prise en charge, Centre d'Activités de Jour...).

À Thizy et depuis bien des années, on met un point d'honneur à répondre de manière positive à cette préoccupation de la personne vieillissante.

Un autre constat nous est apparu au fil de nos rencontres : la quasi-totalité des encadrants est venue travailler dans le Secteur médico-social d'une manière volontaire et non par accident. La fidélité à y rester résulte alors d'un choix personnel.

Tout l'art du professionnel accompli réside dans l'équilibre difficile à trouver entre la prise en charge individuelle et les obligations d'ordre technique.

Il semble que la situation économique actuelle a engendré des contraintes et difficultés plus importantes et plus nombreuses que par le passé (délais, volume unitaire, petites séries...). Cette "nouvelle donne" complique et bouscule la manière

d'aborder et de penser le travail en ESAT. Que ce soit du côté des professionnels ou bien des usagers, puisque naturellement l'un ne va pas sans l'autre. Quoi qu'il en soit, nous constatons à travers notre périple, que tous les acteurs de l'ESAT (professionnels et usagers) se sentent quand même bien à leur place. L'empathie et le besoin de bien faire sont présents chez tous et il convient de préserver ce bien au travers des évolutions que l'extérieur impose.

Au terme de notre parcours dans l'ESAT et pour conclure, il nous semble que sans avoir jamais oublié la place du travailleur handicapé et son ressenti, il nous a été donné l'occasion d'apercevoir quelques-unes des difficultés qui doivent être maîtrisées au quotidien pour que, globalement, l'ESAT assure sa mission.

► Armelle Patin et Etienne Bickert



# RÉFLÉCHIR À L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Aujourd'hui, je vous communique les résultats d'une enquête de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques DREES sur les « Bénéficiaires de l'Aide Sociale Départementale 2008 ». Ces tableaux montrent le nombre de bénéficiaires qui reçoivent cette aide. Les bénéficiaires à domicile sont, dans le Rhône, deux fois plus nombreux que ceux en établissement ! Que se passera-t-il lorsque toutes ces personnes auront besoin d'être accueillies en établissement ?

— Bruno Le Maire

## Répartition nationale par âge au 31/12/2008

	< 24 ANS	25-34 ANS	35-44 ANS	45-54 ANS	55-64 ANS	>65 ANS
À DOMICILE	1 %	5 %	19 %	39 %	31 %	5 %
ÉTABLISSEMENT	10 %	20 %	25 %	25 %	15 %	5 %

À domicile : 75 % des aides sont versées aux plus de 45 ans !

## Répartition dans le Rhône des structures d'hébergement au 31/12/2008

FOYER D'HÉBERGEMENT	FOYER DE VIE	FOYER ACCUEIL MÉDICALISÉ	TOTAL
1 245	883	521	2 649

## Bénéficiaires personnes handicapées de l'Aide Sociale au 31/12/2008

	2004	2005	2006	2007	2008	2004/2008
<b>À DOMICILE</b>						
National	104 217	108 858	111 064	125 969	147 992	+ 42 %
Rhône	4 315	4 245	4 631	4 910	5 445	+ 28 %
<b>EN ÉTABLISSEMENT</b>						
National	124 574	126 049	128 581	129 775	133 922	+ 8 %
Rhône	2 435	2 531	2 598	2 632	2 680	+10 %
<b>TOTAL</b>						
National	228 791	234 907	239 645	245 744	281 914	+ 23 %
Rhône	6 750	6 776	7 229	7 542	8 125	+ 20 %

Dans le Rhône, entre 2004 et 2008, le nombre de bénéficiaires de l'Aide Sociale a augmenté de 20%, réparti à domicile +28% et en établissement +10%.

# ASSURANCE VIEILLESSE

Vous assumez la charge d'un enfant ou d'un adulte handicapé. L'assurance vieillesse des parents au foyer garantit, sous certaines conditions, une continuité dans les droits à la retraite d'une personne qui aurait cessé ou réduit son activité professionnelle, pour s'occuper de son enfant ou de l'adulte handicapé au foyer familial. Quelles sont ces conditions ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Qui prend en charge les cotisations ?

— Bruno Le Maire

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 1<sup>er</sup> septembre, le montant mensuel de l'Allocation aux Adultes Handicapés est porté à 711,95€.

Décret 2010-307 du 22 mars 2010

La Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins DHOS vient d'être remplacée par la Direction Générale de l'Offre des Soins DGOS. Elle dispose de compétences au regard du secteur sanitaire et aussi en matière médico-sociale et même dans le champ social et reçu, entre autres, pour mission :

- d'assurer le respect de la dignité et des droits des usagers de l'offre de soins ;
- d'assurer l'égal accès aux soins ainsi que la qualité et la sécurité des soins en s'attachant à réduire les inégalités territoriales
- de contribuer à la mise en œuvre des plans de santé publique qui intéressent l'offre des soins ;
- de veiller à la cohérence des politiques d'offre de soins dans le champ sanitaire et médico-social ;
- d'orienter et d'animer les politiques de ressources humaines des établissements publics de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux.

Décret 2010-271 du 15 mars 2010

Comme chaque année, il est possible pour les familles qui hébergent un enfant handicapé quel que soit son âge, d'appliquer des abattements, des exonérations et des dégrèvements de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation. Les limites ont été fixées par l'arrêté du 3 Mars 2010 émis par la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et par le Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au Service des Impôts.

Arrêté du 3 mars 2010

Certaines dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles relatives aux accueillants familiaux à titre onéreux ont été publiées, en particulier :

- le contrat type d'accueil de personnes âgées ou handicapées adultes concernant les accueillants familiaux de gré à gré (Annexe 3-8-1) ;
- le contrat type d'accueil de personnes âgées ou handicapées adultes concernant les accueillants familiaux employés par des personnes morales de droit public ou de droit privé (Annexe 3-8-2).

Décret 2010-928 du 3 août 2010 rectifié

## CONDITIONS LIÉES À LA PERSONNE EN CHARGE

**Un enfant** doit être atteint d'une incapacité partielle permanente reconnue par la Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie CDA (qui siège à la MDPH) d'au moins 80%, être âgé de moins de 20 ans (pour bénéficier de l'AEEH) et ne doit pas être admis en internat.

**Un adulte** doit être atteint d'une incapacité partielle permanente reconnue par la Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie CDA (qui siège à la MDPH) d'au moins 80%, vivre au foyer familial, même s'il bénéficie d'une prise en charge partielle dans un établissement ou un service médico-social et être lié au bénéficiaire de l'affiliation en tant que conjoint, concubin, partenaire lié par un PACS, ascendant, descendant ou collatéral. **De plus, la CDA doit s'être prononcée sur la nécessité pour l'adulte à bénéficier de manière permanente à domicile de l'assistance ou de la présence de l'aidant familial qui demande l'affiliation.**

## CONDITIONS LIÉES AU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire ne doit pas être affilié au régime général à un autre titre. Les ressources du bénéficiaire ou du couple du bénéficiaire ne doivent pas dépasser un certain plafond, lié au revenu net catégoriel. Ces plafonds variables suivant la situation familiale peuvent être demandés à l'ADAPEI ou à la CAFAL ou à la MSA.

## QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER

**Pour un enfant** : L'affiliation du bénéficiaire est faite soit à sa demande, soit à l'initiative de l'organisme chargé du versement de l'AEEH, c'est-à-dire la CAFAL ou la MSA.

**Pour un adulte** : L'affiliation du bénéficiaire est faite à sa demande par la CAFAL ou la MSA après avis motivé de la CDA.

La demande doit être effectuée sur le nouvel imprimé « Demande d'affiliation à l'assurance vieillesse d'un aidant familial »

Référence CERFA 14104\*01.

## QUI PREND EN CHARGE LES COTISATIONS

L'affiliation est gratuite ; le financement de l'assurance vieillesse est intégralement pris en charge par l'organisme débiteur des prestations familiales, c'est-à-dire la CAFAL ou la MSA. La cotisation est calculée sur un salaire forfaitaire correspondant à la valeur mensuelle du SMIC base 169h (1 490,58€ depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009).

Sources : Code Sécurité Sociale : art L381-1 et D381-1 à D381-7, Site CAF



## Naissances

**11 MARS 2010**  
de **Alex Pelissier**, fils de Nathalie Cabot, chef de service éducatif.

**26 JUIN 2010**  
de **Manon**, petite fille de Guy Morin, administrateur de l'ADAPEI du Rhône.

**5 JUILLET 2010**  
de **Noah Antoine**, fils d'Estelle Antoine, AMP.

## Décès

**10 JUILLET 2010**  
de **Marie-Josèphe Chapuis**, mère d'Isabelle La Batie, bénévole au siège de l'ADAPEI du Rhône.

**9 AOÛT 2010**  
de **M. Fantin**, père de Bernard Fantin, résident au Foyer Jodard.

**LE 25 AOÛT 2010**  
de **Paul Gonalons**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'ordre National du mérite, Administrateur de l'ADAPEI du Rhône en mai 1979.

**2 OCTOBRE 2010**  
de **Mme Dubouis**, maman de Laurence Troccon, résidente au Foyer les Châtaigniers.

**LE 11 OCTOBRE**  
de **Dominique Bertrand** à l'âge de 53 ans, Résident de la Mas Jolane.

**LE 28 AOÛT 2010** de Claude Clavel, père de Ghislaine, ouvrière aux Ateliers Louis Jaffrin à Mornant.

« Il s'est envolé en paix vers l'autre monde »  
**A-DIEU À THIBAUT**



Thibault Permezel avait quitté le foyer de Monsols depuis de nombreux mois, Il y avait laissé le souvenir d'un garçon souriant malgré toutes les angoisses de la vie qu'il ressentait. La fin de sa vie fut un long parcours infiniment

douloureux pour Laurence et Georges ses parents, admirables auprès de lui et courageux dans l'espérance. À la fin d'avril, à vingt neuf ans, endormi il est pour toujours avec le Seigneur où sa place était préparée, en réponse aux prières de tous ceux qui l'aimaient. Nous avons tenté, avec nos intentions particulières, de participer au soutien de nos amis. Leur fidélité à notre association est un témoignage fort, aussi fort que ce regard de Thibault dans lequel « Il avait tant de choses à nous dire ».

Henri P. Clerc

## ADRESSES UTILES

- **UNAPEI**  
Tél. 01 44 85 50 50
- **URAPEI RHÔNE-ALPES**  
Tél. 04 72 76 08 81
- **ADAPEI**  
Ain ..... Tél. 04 74 23 47 11  
Ardèche ..... Tél. 04 75 33 05 57  
Drôme ..... Tél. 04 75 82 13 82  
Isère ..... Tél. 04 76 46 39 66  
Loire ..... Tél. 04 77 34 34 34  
Rhône ..... Tél. 04 72 76 08 88  
Savoie ..... Tél. 04 79 71 95 07  
Haute-Savoie . Tél. 04 50 46 55 69

## ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET CONVENTIONNÉES AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE

- **ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)**  
Tél. 04 72 69 25 25
- **Association GEIST TRISOMIE 21**  
Tél. 06 37 14 17 00  
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association du Sud-Est Lyonnais (Givors-Mornant)**  
Annie Laurent  
Tél. 04 72 24 38 63
- **AGIHB (Secteur Thizy-Amplepuis)**  
Michel Verdier  
Tél. 04 77 23 07 71
- **Association des Monts du Lyonnais**  
Odette Rivoire  
Tél. 04 74 70 05 43
- **Sésame Autisme Rhône-Alpes**  
Dominique Franc  
Tél. 04 72 98 31 81  
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association SOLEIL**  
Jean-Pierre et Nicole Grosjean  
Tél. 04 72 31 06 16  
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr

• **Autisme Rhône**  
Jean-Claude Rivard  
Tél. 06 21 02 28 54

## PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association ALOVA (Loisirs et Vacances Adaptés)** :  
75, cours Albert Thomas 69003 LYON  
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association MAIN TENIR (Garde à domicile)**  
www.maintenir.asso.fr  
Tél. 04 78 58 05 68

## PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**  
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon  
Tél. 0 800 869 869 (N°vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**  
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé ARS Rhône-Alpes** :  
129, rue Servient  
694189 Lyon cedex 03  
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**  
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**  
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**  
Tél. 04 72 42 19 19

## ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN > 15€ par an

**Bulletin d'abonnement 2010** à compléter et à retourner avec votre règlement sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

**ADAPEI du Rhône**  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33 951  
69 447 LYON Cedex 03

NOM .....  
PRÉNOM .....  
ADRESSE COMPLÈTE .....

Je vous règle la somme de : .....  
(Par chèque à l'ordre de l'ADAPEI du Rhône)

Date :  
Signature :

# millet

**FAUX PLAFONDS – ISOLATION – CLOISONS**  
75, rue de Gerland – 69007 LYON  
Tél. : 04 78 61 26 34 – Fax : 04 37 28 92 72



**VITRAGE ISOLANT SUR NEUF ET EN RÉNOVATION**  
(Menuiserie aluminium, isolation thermique, phonique)  
**VITRAGE DE SÉCURITÉ - VITRAGE DE DÉCORATION**  
**TOUS TRAVAUX D'ENCADREMENTS - ENTRETIEN D'USINES**  
24, QUAI JOANNES MONTEINIER 69220 BELLEVILLE  
TÉL. 04 74 66 38 41 - FAX : 04 74 69 65 26



Filiale logistique du

Site logistique de GRIGNY :  
Lieu dit Le Boutras – BP n° 1  
69520 GRIGNY Tél. : 04 72 49 10 00  
Fax : 04 72 49 12 63



*Toute votre communication par l'objet étudiée sur mesure*

273, rue André Philip - 69003 Lyon  
Tél. 04 78 60 02 27 – Fax 04 78 60 98 66

**LE BOIS POUR DURER FABRICANT**



Mobilier et tout agencement d'extérieur  
**Alain Dulac**  
69550 CUBLIZE

TÉL. ATELIER : 04 74 89 56 20 - Don. 04 74 89 50 26  
Fax : 04 74 89 56 72



**PLATERIE • PEINTURE**  
**REVETEMENTS SOLS ET MURS**

Z.I. LE VORGEY CHARNOZ S/AIN  
B.P. 97 - 01800 MEXIMIEUX  
Tél. 04 74 61 06 23 - Fax 04 74 34 79 51



**Vins - Champagne - Toutes Boissons**

Caveau Père Viricel  
69610 GRÉZIEU-LE-MARCHÉ  
Tél. 04 78 48 41 02  
Fax 04 78 44 55 04

69610 SAINTE-FOY L'ARGENTIÈRE  
43, Grande rue  
Tél. 04 74 70 03 11

e-mail : vins-viricel@orange.fr



**Transports d'enfants & d'adultes handicapés**  
**Handicap mental, moteur ou sensoriel**

© 04 37 72 30 30  
fax 04 37 72 30 39

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



- **MAGASINS**
- **BUREAUX**
- **CUISINES**
- **BANQUES D'ACCUEIL**
- **MEUBLES STRATIFIÉS**

6, rue Jean Rostand - 69 740 GENAS -  
Tél. : 04 18 90 45 65 - Fax : 04 78 90 70 50

SYMPATHISANT



LABORATOIRE CHARCOT

## ... Pensez à nos annonceurs

**S.E.T.I.**

*Locaux d'activités et résidentiels en location*

280, rue Richetta – 69400 VILLEFRANCHE  
Tél. : 04 74 68 12 03

**ENTREPRISE**

**RANG & GENEVOIS**  
**Bâtiment**

**MAÇONNERIE**  
**CARRELAGE** 41, chemin du Pras 69350 La Mulatière  
Tél. 04 78 59 23 14 - Fax : 04 72 16 04 36

bois charpente et menuiserie parquets - panneaux



moules - portes isolation placoplâtre

**J.BALMONT & FILS**  
Maison Fondée en 1865

ZI du Tronchon - 7, chemin des anciennes vignes  
69410 Champagne au Mont d'Or  
Tél. : 04 72 52 19 60 - Fax : 04 37 49 02 05

# ↓ DONNÉES FINANCIÈRES au 1<sup>er</sup> septembre 2010

## Personnes handicapées

### ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 124,54 €
- Compléments :
- 1<sup>er</sup> catégorie : 93,41 €
- 2<sup>e</sup> catégorie : 252,98 €, majoration spécifique parent isolé : 50,60 €
- 3<sup>e</sup> catégorie : 358,06 €, majoration spécifique parent isolé : 70,06 €
- 4<sup>e</sup> catégorie : 554,88 €, majoration spécifique parent isolé : 221,84 €
- 5<sup>e</sup> catégorie : 709,16 €, majoration spécifique parent isolé : 284,12 €
- 6<sup>e</sup> catégorie : 1 038,36 €, majoration spécifique parent isolé : 416,44 €

### ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 711,95 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 215,39 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 891,26 €
- Garantie de ressources : 875,94 €

### Plafond de ressources annuel : (revenu net catégoriel 2008)

- Célibataire : 8 543,40 €
- Couple : 17 086,60 €
- Par enfant à charge : + 4 271,70 €

### ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP\*80 %) : 830,69 €
- Taux partiel (MTP\*40 à 70 %) : de 415,34 € à 726,85 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

### PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE >

- Tarifs de l'aide humaine :
- Emploi direct d'une aide à domicile : 11,96 €/heure
- Recours à un service mandataire : 13,16 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,43 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,15 €/heure dans la limite de 884,39 € ou, si aide et présence permanente : 1 061,27 €

### Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

### Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 24 920,74 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 24 920,74 €/an

### En établissement >

- Aide humaine dans le Rhône :
- Par jour de présence : 2,84 €
- Par jour de sortie : 28,40 €

### Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement maximum : 12 000 €

## Personnes âgées

### ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 708,95 €

### ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

- Montant maximal du plan d'aide :
- GIR 1 : 1235,65 € (MTP\*119 %)
- GIR 2 : 1059,31 € (MTP\*102 %)
- GIR 3 : 794,35 € (MTP\*76,5 %)
- GIR 4 : 529,56 € (MTP\*51 %)

## Sécurité sociale

### COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 029 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 029 €

### PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

- Plafond de ressources mensuel
- Personne seule : 634 €
- 2 personnes : 951 €
- 3 personnes : 1 142 €
- 4 personnes : 1 332 €
- par personne suppl.: 254 €

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

- Montant de l'aide :
- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

### Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 761 €
- 2 personnes : 1 142 €
- 3 personnes : 1 370 €
- 4 personnes : 1 598 €
- par personne suppl. : 205 €

### Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1038,36 €/mois

### ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) : 389,20 €

### FORFAIT HOSPITALIER

- 18 €/jour pour hospitalisation
- 13,50 €/jour pour hospitalisation psychiatrique

### REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

- Personne sans activité professionnelle
- Montant forfaitaire maximum Brut/Net après abattement forfait logement :
- Personne seule : 460,09 € / 404,88 €
- Femme enceinte sans enfant : 590,81 € / 535,60 €
- Personne seule + 1 enfant à charge : 787,75 € / 677,33 €
- Couple sans enfant : 690,14 € / 579,72 €
- Personne seule + 2 enfants à charge : 984,69 € / 848,04 €
- Couple avec 1 enfant : 828,17 € / 691,52 €
- Couple avec 2 enfants : 966,19 € / 829,54 €
- Par enfant supplémentaire à charge : 184,04 € / 184,04 €

### Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

### Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

- Milieu ordinaire : minimum 8,86 €/heure (SMIC)
- Milieu protégé (ESAT) : minimum 4,87 €/heure et maximum 9,75 €/heure, soit entre 55 % et 110 % du SMIC

## Salaires

### SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire brut : 8,86 € / 6,94 €
- Rémunération hebdomadaire brute base 35h : 310,10 € / 242,90 €
- Rémunération mensuelle brute base 151,67h : 1 343,77 € / 1 052,18 €

### MINIMUM GARANTI

- Montant horaire : 3,31 €

### PLAFOND MENSUEL

- Tranche A brute : 2 885 €

Sodexo s'engage au quotidien dans le projet de vie des Établissements d'Accueil pour personnes en situation de handicap et accompagne ainsi plus de 700 lieux d'accueil dans leur démarche qualité.



Etablissements Médico-Sociaux  
Direction Régionale Rhône Alpes Auvergne  
122 boulevard Emile Zola - BP 95  
69923 OULLINS Cedex  
Tél : 04 72 39 75 50

**sodexo**  
Faire de chaque jour un jour meilleur

**HSBC France**  
Partenaire de votre projet associatif

**HSBC a développé un savoir-faire et une gamme de produits et services adaptés à vos spécificités. Au travers de notre engagement, nos valeurs et nos actions sont proches de vos préoccupations.**

▶ **Prévoir l'avenir de vos salariés**  
L'expertise de HSBC Epargne Entreprise vous accompagne dans la réflexion afin de trouver la bonne solution et aider vos salariés à se constituer un complément retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux non négligeables.

▶ **Optimiser votre trésorerie et vos actifs**  
Nos Conseillers dédiés vous orientent grâce à une gamme complète de produits adaptée selon vos besoins, du Livret A aux fonds socialement responsables.

**Pour en savoir plus ?**  
N° Vert 0 800 090 100  
APPEL GRATUIT EN FRANCE DEPUIS UN POSTE FIXE

**Banque d'entreprises**  
hsbc.fr/entreprises

**HSBC**  
Votre banque, partout dans le monde

Publié par HSBC France - 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris - 06/09

**C'EST NOUVEAU, Je bénéficie en 2009 De plus de Tickets E-LECLERC**

**LA CARTE** prix Bas

**Je cumule des Tickets E-LECLERC supplémentaires à chaque passage en caisse à partir de 5 produits Marque Repère achetés :**

- de 5 à 9 produits = 0,25€
- de 10 à 14 produits = 0,50€
- plus de 15 produits = 1€

**Je bénéficie toujours des Tickets E-LECLERC présents dans les catalogues**

**Pour obtenir la nouvelle carte, je remplis le bulletin d'adhésion disponible à l'accueil de mon magasin et je le remet à l'hôtesse qui me donnera ensuite, ma carte de fidélité.**

**J'utilise et je cumule** les Tickets E-LECLERC dans tous les magasins E-LECLERC participant au Programme de Fidélité.

**E-LECLERC 18 Rue du Lyonnais 69800 Saint-Priest**  
Ouvert non-stop de 8h30 à 20h.

**Dalkia**  
VOS ÉNERGIES AU QUOTIDIEN

**Dalkia Centre Méditerranée**

« Le Laser » - 184 cours Lafayette  
69441 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 72 35 66 68 / Fax 04 72 35 66 01



**Les Restaurants  
McDonald's du Grand Lyon**  
partenaires  
de l'ADAPEI du Rhône

## Amallia accompagne

### les personnes handicapées...



vous êtes propriétaire ou locataire de votre résidence principale, vous souhaitez réaliser des travaux pour maintenir à domicile **une personne handicapée, ou à mobilité réduite...**

**financez  
vos travaux**  
au taux exceptionnel de

**1,5%\***

#### les travaux finançables

##### le logement

élargissement des portes, modification des pièces d'eau...

##### les parties communes de l'immeuble

suppression des obstacles, installation de mains courantes...

##### les accès extérieurs

suppression de marches, amélioration du revêtement...

#### le prêt travaux

**montant : 16 000 €** dans la limite de 50% du coût des travaux

**taux : 1,5% l'an** hors assurance, sans frais de dossier ni de garantie

**durée : entre 2 et 15 ans**

##### avis préalable obligatoire :

AFM - ALGI - APF - CNPSAA  
UNISDA - PACT-ARIM - CICAT - MDPH



→ centre relations clients

► N° Indigo **0 820 311 312**  
0,12 euro TTC / min

→ [amallia.fr](http://amallia.fr)

\*TEG annuel 1%, sans frais de dossier ni garantie (hors assurance)

## Associations

Plus de 800 associations gestionnaires, dans le Rhône, ont choisi la **Caisse d'Epargne** comme partenaire. Merci à toutes.

L'agence dédiée aux associations du Rhône est à votre écoute :

Agence ASSOCIATIONS

42, boulevard Eugène Déruelle - 69003 Lyon

Téléphone : 04 72 60 77 70

[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)



3641 001 079 845 3495



Une restauration qui participe au projet d'établissement

Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Direction Régionale Rhône-Alpes  
132 cours Charlemagne - 69002 LYON  
Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21  
[www.restalliance.fr](http://www.restalliance.fr) - [restalliance@restalliance.fr](mailto:restalliance@restalliance.fr)

**RESTALLIANCE**  
RESTAURATION HÔTELLERIE  
L'engagement santé